
Série évaluation de projet

**Évaluation finale du projet
« Prévention et gestion pacifique de
conflits liés à l'accès et à la gestion des
ressources naturelles dans les communes
nord de la région de Zinder – PREGCON »
UNJP/NER/070/PBF**

Citer comme suit :

Auteur (institution ou personne). Année de publication. *Titre de la publication*. Série XXXX, MM/AAAA Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé figurant sur les cartes représentent les lignes frontalières approximatives pour lesquelles il n'existe peut-être pas encore d'accord complet. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN

© FAO, AAAA



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions licence 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode/legalcode>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée de manière appropriée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante : « La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition [langue] originale est celle qui fait foi. »

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériels attribués à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des éléments contenus dans cette œuvre et attribués à un tiers, tels que des tableaux, figures ou images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant l'autorisation auprès de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site internet de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à : publications-sales@fao.org. Les demandes relatives à l'utilisation commerciale doivent être adressées au moyen du formulaire : www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à : copyright@fao.org.

Photographies de couverture : ©

Abstract

L'abstract (400 mots au maximum) doit permettre aux lecteurs de comprendre rapidement le sujet et les objectifs principaux du rapport.

Les abstracts sont utilisés par certains moteurs de recherche spécialisés (comme les archives documentaires de la FAO) pour indexer les publications et représentent un outil essentiel pour les faire connaître.

Les abstracts doivent comprendre les informations suivantes :

- i. L'objet principal de la publication ;
- ii. Les méthodes utilisées pour rassembler les contenus de la publication (recherche, études de cas, missions de terrain, collaborations externes, etc.) ;
- iii. Les résultats/constatations ;
- iv. Les principaux destinataires ;
- v. Les principales conclusions et recommandations.

Table des matières

Abstract	iii
Remerciements	vii
Sigles, abréviations et acronymes	viii
Carte du Niger	ix
Résumé exécutif	x
1. Introduction	1
1.1 Finalité de l'évaluation	1
1.2 Destinataires visés.....	1
1.3 Portée et objectifs de l'évaluation.....	1
1.4 Méthodologies.....	2
1.5 Limites	5
2. Historique et contexte du projet/programme	5
2.1 Contexte	5
2.2 Description du projet.....	7
2.3 Théorie du changement	8
3. Constatations	9
3.1 Pertinence	9
3.2 Efficacité.....	11
3.2.1 Bilan de la mise en œuvre des activités programmatiques du projet.....	11
3.2.2 Changements induits par la mise en œuvre du projet	12
3.3 Efficience.....	18
3.3.1 Dispositif de suivi évaluation	19
3.4 Partenariat.....	20
3.5 Durabilité.....	21
4. Conclusions et recommandations	25
4.1 Conclusions	25
4.2 Recommandations.....	26
5. Enseignements tirés	27
Bibliographie ou références	28
Bibliographie	28
Références.....	28
Appendices	29
Appendice 1. Liste des personnes interrogées	29
Appendice 2 : Matrice d'évaluation du PREGECON	31
Appendice 3. Niveau de réalisation des produits (données partagées par le projet)	40
Appendice 4 : Théorie du changement PREGECON reconstituée par l'équipe d'évaluation sur la base de la documentation mise à sa disposition	Erreur ! Signet non défini.

Encadrés, figures et tableaux

[Pour ajouter des légendes aux encadrés, figures ou tableaux dans le rapport, utiliser la fonction « insérer des légendes » à partir de l'onglet « références »]

Encadrés

No table of figures entries found.

Figures

No table of figures entries found.

Tableaux

No table of figures entries found.

Remerciements

L'équipe d'évaluation finale du projet « *Prévention et gestion pacifique de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les communes nord de la région de Zinder* » souhaite remercier toutes les personnes qui ont directement ou indirectement contribué à la réussite de l'exercice. L'évaluation a été réalisée par une équipe composée de M. Bocar Ahamadou, Chef d'équipe d'évaluation, Mme Zaina Ahmed, Consultante experte en autonomisation des femmes et des jeunes, M. Assane Yaya, Consultant expert en gestion des ressources naturelles, M. Abdoulaye Sy, gestionnaire de l'évaluation du bureau de l'évaluation de la FAO (OED).

L'évaluation a été menée avec l'assistance précieuse des membres du personnel (y compris les Responsables des sous-bureaux) des Agences d'exécution du projet au Niger (FAO et UNFPA). Sans leurs idées, leurs connaissances, conseils et commentaires constants et avisés l'exercice n'aurait pas été possible.

L'évaluation a bénéficié des contributions précieuses d'autres parties prenantes clés, dont le Gouvernement du Niger (HACP, Gouvernorat de Zinder, Service techniques de l'État), le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF), les partenaires de mise en œuvre du projet (ONG partenaires d'exécution), les autorités locales (élus et Chefs coutumiers) et les populations bénéficiaires (organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, et instances communautaires) dans les zones de mise en œuvre du projet. Que l'ensemble de ces acteurs clés soient vivement remerciés pour leurs contributions qui ont été essentielles à la réussite de cette mission d'évaluation en dépit de la complexité du contexte durant la période de passage de l'équipe sur le terrain.

Sigles, abréviations et acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APBE	Action Pour le Bien-Être
CAPAN	Collectif des Associations Pastorales du Niger
CD	Club Dimitra
COFOB	Commission foncière de base
COFOCOM	Commission Foncière communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COGES	Comité de Gestion
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
EC	Espace Citoyen
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
HACP	Haute Autorité à la consolidation de la paix
HIMMA	Vocable Haoussa qui signifie engagement et volonté
OCDE	Organisation non gouvernementale
OED	Bureau de l'évaluation de la FAO
ONG	Organisation non gouvernementale
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix (en anglais Peacebuilding Fund)
PDC	Plan de développement communal
PREGECON	Prévention et gestion pacifique de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les communes nord de la région de Zinder
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

Carte du Niger



Source : Nations Unies. 2023. Carte du monde [en ligne].
<https://www.un.org/geospatial/content/niger>

Résumé exécutif

Introduction

Constatations principales

Conclusions and recommandations

1. Introduction

1. Ce rapport présente l'évaluation finale du Projet « *Prévention et gestion pacifique de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les communes nord de la région de Zinder-PREGÉCON* », financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) pour un budget total de USD 2,3 millions. Ce projet a été mis en œuvre du 30 juillet 2021 au 13 août 2023 conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).
2. C'est dans ce contexte particulier qu'une équipe constituée d'un chef de mission, d'un expert en gestion des ressources naturelles et d'une experte en autonomisation des femmes et des jeunes a été chargée de la collecte des données primaires et secondaires auprès des acteurs, parties prenantes au niveau de Niamey et dans la zone d'intervention du projet. En raison du contexte en vigueur (cf section limites) la mission de terrain n'a pu avoir lieu que du 07 au 19 octobre 2023, soit deux mois après la clôture du projet.

1.1 Finalité de l'évaluation

3. L'évaluation visait à apprécier les réalisations du projet PREGÉCON de manière globale et plus spécifiquement à déterminer sa contribution à la consolidation de la paix au Niger, dans les domaines de gestion des ressources naturelles et d'autonomisation des jeunes et des femmes vulnérables.
4. En évaluant dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs et les résultats escomptés et non escomptés en matière de consolidation de la paix, l'évaluation a fourni des enseignements sur les approches ayant aussi un potentiel de réplication, les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, et a mis en évidence les domaines dans lesquels le projet s'est avéré moins efficace que prévu. En ce sens, l'évaluation du projet concernait aussi bien la redevabilité que l'apprentissage.

1.2 Destinataires visés

5. Les destinataires visés par l'évaluation sont le Gouvernement du Niger, les agences du Système des Nations Unies (FAO, UNFPA), le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) les partenaires de mise en œuvre du projet ainsi que les bénéficiaires.

1.3 Portée et objectifs de l'évaluation

6. Cette évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le contexte, le cadre de résultats du projet, la théorie de changement et d'autres données de suivi sur les produits et les résultats du projet collectées par l'équipe responsable de la mise en œuvre du projet.
7. Les questions d'évaluation sont basées sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficacité, durabilité et appropriation, cohérence) ainsi que sur les critères d'évaluation spécifiques du PBF (sensibilité aux conflits, dimension catalytique du projet, sensibilité au temps et tolérance au risque et à l'innovation).

-
8. De manière plus spécifique cette évaluation s'est concentrée sur la pertinence et l'adéquation du projet en termes : (i) de prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix ; (ii) d'alignement sur le plan stratégique de consolidation de la paix et les priorités nationales au Niger et les priorités des groupes cibles ; (iii) d'avantage comparatif de la FAO en tant qu'agence technique pour la consolidation de la paix au Niger ; (iv) de la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que la sensibilité au conflit et au genre.
 9. Une matrice d'évaluation a été développée lors de la phase de démarrage, une attention particulière fut portée sur les contributions/domaines techniques de la FAO et de UNFPA ainsi que sur les changements significatifs induits par le projet. L'évaluation a documenté les bonnes pratiques, les innovations et les enseignements tirés du projet et a fourni des recommandations exploitables pour la programmation future.

1.4 Méthodologie

10. L'évaluation a été sommative et s'est réalisée de juillet à février 2024. Elle a adopté une approche consultative et transparente intégrant les parties prenantes internes et externes tout au long du processus d'évaluation (équipe nationale du projet PBF, fonctionnaires des ministères clés et du gouvernement, bénéficiaires du projet, représentants d'organisations de la société civile, chefs de communautés et chefs religieux). L'équipe d'évaluation a veillé à l'inclusivité du processus, notamment en termes de participation des hommes, des femmes et des différents groupes d'âge. Les conclusions et recommandations ont été soutenues par la triangulation des preuves et des informations recueillies.
11. L'équipe d'évaluation a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du projet sous la supervision du responsable de l'évaluation à l'OED. La documentation pertinente mise à la disposition par l'équipe de projet a permis de produire un rapport de démarrage validé par les commanditaires. La production dudit rapport a permis à l'équipe d'évaluation de mieux préparer la phase de collecte des données sur le terrain à travers notamment : (i) une cartographie et une analyse des parties prenantes ; (ii) l'élaboration et la validation de méthodes et outils pertinents de collecte et d'analyse des données ; (iii) l'élaboration et la reconstitution de la matrice d'évaluation et de la théorie du changement ; (iv) la proposition d'une stratégie et d'un plan d'échantillonnage. La démarche méthodologique de conduite de la mission a été illustrée ainsi par un schéma conceptuel, présenté ci-dessous qui décrit les principes, les niveaux de collecte des données, la stratégie/plan d'échantillonnage et les limites.

Figure 1. Schéma conceptuel de l'approche méthodologique de l'évaluation.



12. Au cours de l'échantillonnage des sites à visiter par l'évaluation, les spécificités géographiques, climatiques et démographiques des régions impliquées dans le projet ont été prises en compte pour assurer une bonne représentativité. Par ailleurs, la sélection des sites pilotes pour les visites a été effectuée par l'équipe d'évaluation, en concertation avec l'équipe du projet et le gestionnaire d'évaluation en suivant les critères tels que : (i) le niveau d'exécution du budget (sites avec un niveau moyen / élevé d'exécution du budget) ; (ii) le nombre d'activités mises en œuvre dans le cadre des principaux documents de projet (sites présentant un nombre moyen / élevé d'activités clés mises en œuvre) ; et (iii) le niveau des résultats (sites ayant obtenu des résultats positifs et moins positifs afin d'identifier les leçons utiles pour les interventions futures).
13. L'équipe de l'évaluation a eu recours à des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion ont été utilisés pour collecter les différents points de vue des bénéficiaires et partenaires du projet lors des visites de terrain.
14. La stratégie de conduite de la mission et le plan d'échantillonnage ont été principalement focalisés sur des approches promues par la FAO dans le pays, et prennent en compte :
 - La disponibilité des acteurs clés relativement faible ou limitée du fait de la conduite de la mission après la NTE et de la situation de crise ;
 - La levée de l'interdiction d'effectuer des visites terrain à cause de la situation sécuritaire (coup d'État du 26 juillet 2023) dans le Pays ;
 - La limite de temps restant pour conduire et finaliser la mission ;
 - La couverture de 50% des communes ciblées par le projet PREGCON ;
 - La collecte d'information auprès des acteurs institutionnels stratégiques à Niamey via des entretiens physiques en priorité et/ou à travers des échanges téléphoniques le cas échéant
 - Un système d'échantillonnage raisonné
 - Les points de vue des bénéficiaires à travers des focus group ;
 - L'utilisation d'un point de redondance et de saturation pour décider de la taille finale de l'échantillon.

Tableau 1. Sites et interventions sélectionnés

Institutions partenaires ou catégories d'acteurs	# personne à interviewer	Méthode de conduite de l'entretien	Zone géographique
1. Représentation de la FAO au Niger (FAONE) et Équipe du projet	10	Entretiens Physiques/présentielle	Central
2. FAO Siège, Bureau régional pour l'Afrique et Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest	03	Réunion Zoom	Central
3. Bureau de l'évaluation FAO (OED)	02	Entretiens/Réunion Zoom	Central
4. Gouvernement du Niger et Institutions connexes aux niveaux central, départemental, communal et local	15	Entretien	Central, Régional, Départemental communal, et communautaire
5. Coordinateur Résident et Équipe pays des Nations Unies au Niger	05	Entretien Physique ou par Zoom	Central
6. Organisations de la Société Civile (OSC)	07	Entretiens	Départemental, Communal et Communautaire
7. Autorités admin., municipales/locales et Serv. Tech. Communaux	06	Entretiens	Départemental, Communal et Communautaire
8. Secteur privé	05	Entretiens	Régional et Départemental
9. Bénéficiaires	54 ¹	Focus group, entretien	Communal et Communautaire
10. Donateurs/Partenaires ressources	03	Physique/présentielle	Central
TOTAL	115		

15. L'évaluation a privilégié l'utilisation des méthodes et outils qualitatifs durant la phase de collecte et d'analyse des données et des preuves à la fois primaires et secondaires qui ont permis de répondre aux principales questions de l'évaluation. Des questions transversales ont été également traitées lors de ces entretiens individuels ainsi que des propositions de recommandations pour servir les programmations futures de la FAO Niger. Les guides d'entretien élaborés par l'évaluation en fonction du type d'interlocuteur (partenaire de mise en œuvre, bailleur, bénéficiaire) ont orienté les échanges. Dans un souci de triangulation, les données et preuves recueillies lors des entretiens individuels et des groupes de discussions ont été confrontées à celles contenues dans la documentation du projet.
16. Les constats préliminaires ont été présentés aux Organisations opératrices (Bureau de la FAO Niger et UNFPA) à la fin de la mission d'évaluation (notamment au retour du terrain). Cette séance de travail et d'échange sur les grands constats préliminaires a permis aux évaluateurs d'obtenir les commentaires et suggestions des agences d'exécution dont les plus pertinentes ont été intégrées durant la phase de rédaction. Sur la base de ces

échanges, l'équipe d'évaluation a également tiré des conclusions spécifiques et a formulé des pistes de recommandations en vue d'une action ultérieure de la part de la FAO, du gouvernement, et/ou des autres parties. L'équipe d'évaluation a par ailleurs attiré l'attention sur les bonnes pratiques et les leçons spécifiques pouvant être capitalisées pour des activités similaires.

1.5 Limites

17. Cette évaluation a eu lieu dans un contexte de crise qui a sensiblement impacté son déroulement et en particulier la collecte de données. L'évaluation a démarré en mai 2023 avec la phase de préparation des termes de référence (TdRs) et d'échanges avec le bureau pays. L'approche méthodologique a dû être revisitée plusieurs fois suite au coup d'état du 26 juillet 2023. En effet, plusieurs sanctions ont été infligées au Niger par les institutions régionales, dont un embargo économique et énergétique suivi d'une menace d'intervention militaire de la CEDEAO. Ces dernières sanctions ont entraîné la suspension par les Nations Unies de toute mission non-essentielle, à l'intérieur du pays.
18. Dans un premier temps l'équipe de l'évaluation s'est consacré à assurer la collecte de données à distance du fait des restrictions et de l'accès limité aux intervenants. Les contacts personnels avec les parties prenantes et les bénéficiaires du PREGCON ont été identifiés et des réunions et entrevues téléphoniques/en ligne ont été planifiées. Cependant cette approche présentait des limites, du fait des délestages en électricité dus à l'arrêt de l'approvisionnement du Nigeria principal fournisseur d'électricité du Niger
19. Suite à la levée de certaines restrictions et à la reprise des vols, cette approche a été révisée et une mission de collecte de données a eu lieu du 07 au 19 octobre 2023. Celle-ci a permis malgré les limites en termes de disponibilités de données et d'acteurs, de couvrir la majorité des questions d'évaluations adressées au sein de la matrice de l'évaluation : les questions non couvertes du fait de la situation de crise et de l'indisponibilité de certains acteurs ont été précisées au sein de l'appendice 2. Enfin, la section partenariats a été développée et renforcée suite à la phase de collecte de données.

2. Historique et contexte du projet/programme

2.1 Contexte

20. La République du Niger est un pays continental enclavé et situé à l'ouest de l'Afrique, couvrant une superficie de 1 267 000 km². Le pays comptait une population totale d'environ 25 millions d'habitants en 2021(WorldBank,2023)². Plus de 80% de la population vit dans des zones rurales, tandis que près de 20% de la population occupe les zones urbaines.³ Les femmes représentent environ 51% de la population nigérienne.
21. Le secteur agricole, comprenant l'agriculture, la foresterie et la pêche, joue un rôle crucial dans l'économie. Il est le principal employeur, avec environ 71%⁴ de la population active travaillant dans ce secteur. De plus, il contribue significativement au produit intérieur brut

² Banque mondiale

³ Données banque mondiale

⁴ <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=NE>

(PIB) du pays, représentant environ 36.5%⁵ de celui-ci. L'agriculture est principalement axée sur la subsistance et joue un rôle crucial dans l'économie du pays. Cependant, elle est confrontée à de nombreux défis, notamment la dépendance aux conditions climatiques et les contraintes liées aux ressources en eau.

22. Le secteur de l'élevage joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et dans l'économie, fournissant des moyens de subsistance, représentant environ 11% du produit intérieur brut (PIB) du pays pendant que la sécurité alimentaire et nutritionnelle y demeure un défi majeur.⁶ En effet, près de 56,4% de la population est touchée par l'insécurité alimentaire modérée et sévère.⁷ La situation est exacerbée par des facteurs tels que la pauvreté, les changements climatiques et les conflits. La prévalence de la malnutrition des enfants de moins de cinq ans est également élevée avec un taux de 11,5%⁸ en 2021. Pour lutter contre ces problèmes, le Gouvernement, en collaboration avec des organisations internationales et des partenaires au développement, met en œuvre divers programmes et politiques. Le Programme National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN)⁹ vise à renforcer la résilience des communautés face aux chocs et aux crises alimentaires, tandis que le Plan de Développement Économique et Social (PDES¹⁰) intègre des mesures spécifiques pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
23. La pression démographique et la rareté des ressources constituent les causes profondes de la compétition autour des ressources naturelles. L'accès et la gestion des ressources naturelles est de plus en plus problématique et donne lieu à une compétition grandissante qui dégénère souvent en conflits ouverts ou latents entre différents acteurs (agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-éleveurs, éleveurs-éleveurs, etc.) résultant souvent en pertes de vies humaines et des déplacements de populations. Les femmes et jeunes sont les plus affectés du fait de leur non-implication et participation dans les mécanismes formels et informels de prévention et gestion des conflits et de leur vulnérabilité et marginalisation économique (Prodoc). Les femmes rurales, en particulier, ont généralement moins accès aux ressources, aux services et aux informations, ce qui les empêche de tirer pleinement parti du développement rural. Cette situation peut être exacerbée par l'existence de normes sociales discriminatoires en matière de gestion et de relations de pouvoir inégales qui empêchent les femmes et les jeunes ruraux d'exprimer leurs besoins et leurs préoccupations et de participer activement aux processus de prise de décision au niveau communautaire. Concernant le genre, avec un indice d'inégalités de genre de 0,611, le Niger se place à la 153^{ème} place du classement sur 191 pays en 2023. Les importantes inégalités de genre qui prévalent dans le pays se retrouvent aussi dans les régions concernées par la présente évaluation et affectent les capacités de résilience des communautés, à cause des implications sociales et économiques (UNDP,2023).
24. S'agissant de la fécondité et du mariage précoce : 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans ; les adolescentes de 15-19 contribuent à hauteur de 14 % à la fécondité générale ; la grossesse précoce qui est le corollaire du mariage précoce favorise la déscolarisation

⁵ <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=NE>

⁶ <https://www.mcaniger.ne/tag/elevage/#:~:text=L%27%C3%A9levage%20au%20Niger%20contribue,de%20Tahoua%20et%20de%20Maradi> (Intensification agricole, 31 Aout 2022)

⁷ <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS/visualize>

⁸ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.STA.WAST.ZS?locations=NE>

⁹ « Programme National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN)

¹⁰ Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2017-2021

de la jeune fille, ce qui se traduit à long terme par une limitation de la capacité des femmes à accéder à un emploi décent et partant, à un confinement dans des emplois de subsistance qui privent le Niger du potentiel de récolte des fruits du dividende démographique. Avec un taux de fécondité de 7,1 enfants en moyenne par femme, la femme nigérienne vit dans un contexte de précarité sanitaire qui est illustré par un taux de mortalité maternelle élevé, estimé en 2006 à 648 décès pour 100 000 naissances vivantes.

2.2 Description du projet

25. Le projet « Prévention et gestion pacifique de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les communes nord de la région de Zinder - PREGECON » qui constitue une réponse aux défis susmentionnés a été financé par le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) pour un budget total de USD 2,3 millions. Il a été conjointement mis en œuvre au Niger par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il vise principalement à renforcer les mécanismes locaux et la résilience des jeunes et des femmes pour la prévention et la gestion des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles. Le PREGECON est entré en vigueur le 13 août 2021 pour une durée de deux ans et a pris fin le 13 août 2023.
26. Le projet propose de renforcer et de rendre plus inclusifs les mécanismes locaux en matière de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles ; il cherche aussi à renforcer l'autonomisation économique et sociale des jeunes et des femmes dans le développement local. Pour ce faire, il contribue à une gestion rationnelle et équitable des ressources foncières de façon à atténuer la résurgence des conflits et il renforce le leadership et la participation des femmes et des jeunes dans les processus de prise de décision pour promouvoir leur autonomisation socio-économique.
27. Le projet intervient dans 3 départements du nord de la région de Zinder et dans 6 communes, couvrant au total 90 villages. Les communes cibles du projet, confrontées à de nombreuses problématiques touchant les questions de l'accès et la gestion des ressources naturelles, ont été identifiées à la suite des consultations avec les autorités administratives et municipales, les organisations de la société civile et les services techniques déconcentrés en charge de la prévention et la gestion pacifique des conflits ruraux. Quant aux villages, ils ont été identifiés sur la base des critères proposés par le comité technique de mise en œuvre du projet, amendés par les services techniques régionaux et départementaux et validés par les autorités et services communaux. Les bénéficiaires directs sont les femmes et jeunes cibles prioritaires, réparties dans les structures communautaires mises en place par le projet (membres des espaces citoyens, Clubs Dimitra) et indirectement les chefferies traditionnelles. Deux résultats phares étaient attendus à la fin du projet en termes d'effets, notamment : (i) les conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les 6 communes d'intervention dans la région de Zinder sont réduits ; et (ii) l'autonomisation des jeunes et des femmes vulnérables est améliorée à travers l'appui à des moyens d'existence diversifiés et durables. Trois produits ou extrants concourent globalement à l'atteinte de ces deux résultats (dont 2 pour le premier résultat à travers la réalisation de 14 activités clés et 1 produit ou extrant assorti de 4 principales activités pour concourir au second résultat) (appendice 3).
28. Au niveau financier, le niveau d'exécution financière du projet en date du 19/10/23 était de 98% et de 99,5% au 26/02/24.

2.3 Théorie du changement

29. Le document de conception du projet comprenait la théorie du changement suivante : Si des cadres et structures communautaires formels, informels, inclusifs et sensibles au genre sont créés et renforcés, si les femmes et les jeunes (hommes et femmes) se sont dotés de compétences et jouent efficacement leurs rôles dans les instances de prise de décision en matière d'accès et de gestion des ressources naturelles et ont accès aux opportunités économiques résilientes, si les communautés locales, particulièrement les leaders d'opinion communautaires jouent efficacement leur rôle dans la prévention, la médiation et la gestion des conflits, alors les conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles seront réduits dans les villages et communes ciblés et partant dans le département voire toute la région, parce que les différents groupes sociaux ethniques qui composent la communauté deviendront des vecteurs de la paix et de véritables acteurs et actrices de promotion de la cohésion sociale.
30. La théorie du changement a été reconstituée afin de mieux apprécier les changements induits en intégrant les différents éléments contextuels, celle-ci est disponible en annexe du rapport (Appendice 4).

3. Constatations

3.1 Pertinence

La conception du projet répondait-elle aux besoins et aux priorités des principales parties prenantes ?

Le projet est-il pertinent dans ses modalités et approches de mise en œuvre ?

Constatation 1. Le choix des zones d'intervention a été pertinent et le PREGÉCON a été conçu en s'appuyant sur des résultats des analyses du contexte et des besoins des bénéficiaires. En effet la zone d'intervention cristallise la majeure partie des conflits de la région.

31. Une étude initiale de référence avait été conduite au niveau national par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) pour l'éligibilité du Niger au PBF et le projet s'est servi des orientations prioritaires données (HACP, PBF, Mai 2017¹¹). La zone d'intervention choisie cristallise la majeure partie des conflits entre agriculteurs et éleveurs, C'est une zone de conflits récurrents, souvent mortels où l'intervention de la HACP est très souvent sollicitée. Selon les responsables régionaux du collectif des associations pastorales du Niger, cette situation s'explique par le fait que la zone nord de Zinder installe ses cultures tardivement et libère donc tardivement les champs (cas de Tanout qui libère les champs en janvier), contrairement à Maradi, région voisine où les champs sont libérés plus tôt, dès octobre. Ainsi, les éleveurs de Maradi se déplacent très tôt vers la zone nord de Zinder où, entre octobre et janvier, agriculteurs et pastoraux doivent partager les ressources disponibles. C'est ce partage qui mène à des conflits : avant le projet PREGÉCON, 20 à 30 conflits avec morts d'hommes étaient enregistrés d'octobre à décembre selon ces associations pastorales. Ce ciblage géographique du projet au niveau des zones de Zinder et plus spécifiquement des six communes ciblées est pertinent, car ces communes accueillent la majorité de ces éleveurs transhumants.

Constatation 2. Le projet a apporté une réponse appropriée aux problèmes de cohabitation entre les acteurs communautaires (sédentaires et transhumants dans la partie Nord de la région de Zinder), et a été apprécié par l'ensemble des acteurs clés des communautés ciblées.

32. Les communautés interrogées en assemblées générales villageoises par la mission d'évaluation sont unanimes sur la pertinence des interventions du projet (mise en place des Instances communautaires, Commissions foncières de base (COFOB), Clubs Dimitras, Espaces Citoyens (EC), des Activités Génératrices de Revenus (AGR) que ce soit l'embouche, la distribution de caprins et d'ovins et les formations orientées sur l'amélioration des rapports de cohabitation entre les usagers de différentes ressources naturelles sources de conflits ruraux. En effet, avant le projet PREGÉCON, les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles entre agriculteurs et éleveurs étaient les plus fréquents. S'agissant de conflits parfois mortels, ces derniers tirent leur source au niveau : des couloirs de passage, des points d'eau, des carrières et des champs.

¹¹ Etude sur l'établissement de la situation de référence du plan de priorités pour la consolidation de la paix au Niger et des projets y afférents

-
33. Certains responsables communaux ont apprécié la pertinence de l'approche du projet consistant à apprendre aux communautés à s'organiser au sein des Club Dimitra et Espaces Citoyens pour identifier ensemble les problèmes, les prioriser et identifier des solutions endogènes. En outre, l'organisation et la prise en charge des activités communautaires au sein des Clubs Dimitra constitue un levier pour la réussite des activités du projet notamment les AGR. Ceci s'inscrit aussi dans la logique de promotion de l'autofinancement des activités par les bénéficiaires, et rompt avec une certaine « mentalité de dépendance ».
34. Les activités liées à **l'autonomisation des femmes** ont été initiées afin de renforcer les capacités financières des femmes et d'améliorer leur statut et position sociale au sein de leurs communautés, cependant, les effets induits par ces activités demeurent mitigés malgré l'engouement suscité. Au passage de la mission, les bénéficiaires ont évoqué l'avantage des formations reçues dans les domaines de l'extraction de l'huile d'arachide, l'embouche, le petit commerce et toutes les activités de transformation des déchets plastiques initiés par le projet afin d'améliorer leurs revenus. Toutefois il est à noter que les kits prévus pour l'opérationnalisation de ces formations ont accusé du retard dans leur distribution. En revanche les formations dispensées sur plusieurs thématiques (genre et droits humains, culture de la paix, violence basée sur le genre, leadership féminin) à travers notamment les Espaces Citoyens constituent des acquis pour la promotion des intérêts stratégiques de la femme (représentativité et responsabilisation des femmes dans les instances, ouverture d'esprit).
35. Enfin, le ciblage des bénéficiaires de l'embouche a été conditionné au travers d'une approche communautaire qui privilégie la confiance, l'engagement, le dynamisme dans la participation des instances communautaires (CD). En effet, selon l'autorité communale de Olléléwa, le volontariat suscité avant l'apport des appuis du projet a été perçu comme positif. Par exemple pour l'embouche, les bénéficiaires ont été retenus en fonction de leur participation dans les structures communautaires (Clubs Dimitra), il a été de même pour l'affectation des motos (les membres jugés les plus dynamiques par la communauté des Espaces Citoyens ont été bénéficiaires). Du fait des retards dans la mise en place des activités d'AGR les Clubs Dimitra ont permis de démarrer certaines activités d'AGRs sur fonds propres.

Constatation 3. Le Projet s'aligne avec les politiques et stratégies nationales en matière de prévention et de gestion des conflits. De plus son approche participative a permis d'intégrer les principaux acteurs nationaux au niveau central régional et communautaire.

36. Le projet s'est bien aligné avec les politiques et stratégies nationales en matière de prévention et de gestion des conflits, liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles à travers : (i) l'ordonnance n° 93-015 du 02 mars 1993 Fixant les principes d'Orientation du Code Rural. (ii) l'arrêté N° 098 /MDA/CNCR/SP du 25 Novembre 2005 ; (iii) de L'ordonnance n°2010-29 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme et son décret d'application - décret n° 2013-003 du 4 janvier 2013 déterminant les modalités de fonctionnement des commissions paritaires chargées de la conciliation dans le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs.
37. Cet alignement a été favorisé par le montage institutionnel du projet impliquant plusieurs catégories d'acteurs dans la conception (intègre le choix des activités) et dans la mise en œuvre du projet : au niveau central la HACP a été concerté par les deux agences onusiennes par rapport aux orientations nationales en matière de la consolidation de la paix lors de la conception.

-
38. Le coordonnateur HACP au niveau régional a reconnu sa participation à l'étude diagnostique (qui a aussi concerné les autorités, les services techniques et les communautés de la zone cible du projet) et lors du choix des villages d'intervention du projet. Le comité de pilotage au niveau stratégique dont la présidence était assurée par la HACP, contribue largement à maintenir la pertinence des activités du projet grâce à son rôle de planification et de coordination des réunions et des missions de suivi-supervision conjointes et régulières.
39. Au niveau communautaire, l'association des agropasteurs regroupée au sein du Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN) a participé à l'identification de l'idée du projet, ainsi qu'à sa mise en œuvre (l'atelier de lancement ; la participation aux forums communaux et régionaux ; la participation à l'atelier de capitalisation, la participation aux forums). Par ailleurs, l'autorité au niveau du Gouvernorat a conduit les missions conjointes de supervisions au niveau de la zone d'intervention du projet. Selon le secrétaire général adjoint du gouverneur du gouvernorat de Zinder rencontré par la mission d'évaluation, les bénéficiaires rencontrés lors de la mission conjointe ont positivement témoigné par rapport à l'approche du projet qui cible les problèmes (absence de dispositifs villageois de prévention et gestion de conflits ruraux, l'insuffisance de cohésion sociale, faible accès des femmes et des jeunes aux opportunités économiques) qui sont à la base de l'occurrence des conflits enregistrés par le passé. Les organisations de la société civile représentées dans la région, ont été retenues comme prestataires selon leurs domaines d'expertise pour accompagner la mise en œuvre du projet, il s'agit par exemple de : APBE pour la mise en place des espaces citoyens, APEBA pour les Clubs Dimitra, ONG HIMMA pour les Commission foncière de base (COFOB) et AIDD pour les Plans de développement communaux (PDC).

3.2 Efficacité

3.2.1 Bilan de la mise en œuvre des activités programmatiques du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint son objectif et ses résultats ?

En quoi et comment le projet à travers la promotion d'AGR et d'emplois ruraux verts a-t-il non seulement amélioré et diversifié de façon durable les moyens d'existence des jeunes et des femmes vulnérables aux conflits mais aussi réduit la pression et la compétitivité sur les ressources naturelles ?

En quoi et comment le projet a-t-il contribué à la réduction des conflits, liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les 6 communes d'intervention ?

Constatation 4. La majeure partie des activités prévues ont été réalisées en dépit de la mise en place tardive des activités relatives à l'autonomisation des jeunes et des femmes (AGR). Plus spécifiquement, l'octroi des kits de confection de nattes et sacs en plastique, cosmétique, et les activités de transformation de produits agroalimentaires n'ont pas été effectuées, ceci affectant le degré d'autonomisation des femmes et des jeunes.

40. Le niveau de réalisation des activités programmatiques du projet par la FAO et l'UNFPA est présenté dans le tableau en appendice 3. Ces données sur les activités programmatiques ont été partagées par l'équipe de projet. La triangulation desdites données avec les entretiens sur le terrain, a souvent révélé des différences notamment dans les réalisations des activités liées au résultat 2 sur l'autonomisation des jeunes et des femmes vulnérables. En effet, globalement les formations se sont déroulées, des kits petit commerce (sac de

haricot, sac arachide et sac soja plus 5 litres d'huile) ont été fournis sur place après la formation. Quant aux autres kits, notamment ceux pour la transformation de déchets plastiques et pour la fabrication de produits cosmétiques, les femmes étaient encore en attente au passage de la mission. Par conséquent, certaines femmes ont démarré la production et commercialisation de produits cosmétiques sur fonds propres en attendant l'appui du projet ce qui démontre leur adhésion au projet et leur intérêt à s'autonomiser. En outre, dans d'autres villages les femmes ont mobilisé des ressources pour l'achat de la matière première destinée à la fabrication de nattes et autres produits plastiques, mais, ces produits n'étant pas toujours facilement disponibles, surtout à Niamey et après le retrait du projet (donc sans le support de l'ONG prestataire) des discussions sont en cours avec l'ONG prestataire pour la poursuite des activités pendant une période définie. Enfin, les Kits pour l'embouche n'étaient pas octroyés car certains animaux (sujets) achetés par le projet ont été jugés trop petits par les services techniques (Elevage) pour une opération d'embouche de 6 mois par conséquent ils n'ont pas été distribués.

3.2.2 Changements induits par la mise en œuvre du projet

Constatation 5. Au travers des visites de terrain et des nombreux témoignages, l'équipe de l'évaluation a constaté que la mise en place des instances communautaires a contribué à la baisse des conflits ainsi qu'à une meilleure cohésion sociale (entre agriculteurs et éleveurs) malgré l'absence de dispositif formel et fonctionnel de statistiques sur les conflits (nombre, nature, occurrence, etc.).

41. Des bénéficiaires du village de Bararey ont témoigné que grâce au projet, les populations qui ne se parlaient pas et qui ne priaient pas ensemble s'étaient reconciliées. Aussi à Warénaka des témoignages ont montré que les sensibilisations réalisées par le projet ont permis de réduire les conflits à zéro en 2023 alors qu'avant le projet il y avait au moins 3 conflits par jours entre agriculteurs et éleveurs, surtout durant la période des semis. En dépit de cette baisse substantielle, force est de reconnaître que les éleveurs qui viennent d'ailleurs (notamment du Nigéria) continuent d'éprouver et de fragiliser le processus.
42. Les femmes rencontrées ont toutes affirmées que rien ne vaut la paix, car, avant le projet, il n'y avait pas de cohésion, aujourd'hui cette cohésion sociale existe : elle concerne tout le village et inclut les villages limitrophes. Ce sont principalement les femmes qui œuvrent pour la préservation de cette cohésion retrouvée à travers les sensibilisations. Malgré l'engouement des femmes et leur volonté de pérennisation des activités du projet, un renforcement de capacités est nécessaire notamment en vie associative : cela peut être assuré par la direction régionale de la promotion de la femme et ses démembrements au niveau départemental et communal. Cette direction aurait dû être associée au suivi du fonctionnement de ces groupements et de toutes les activités d'autonomisation des femmes et des jeunes, afin de faciliter l'appropriation et le suivi des activités par les services de l'état.
43. Globalement les activités du projet ont créé une certaine volonté de répliquabilité dans les villages bénéficiaires, de plus des animateurs locaux/communautaires ont été formés et ont pris le relais, ce qui permet aux jeunes filles et garçons de s'appuyer sur eux pour la poursuite des activités. Dans certains villages ces animateurs jouent un rôle d'interface entre la Mairie et les populations, et interviennent souvent dans la gestion de certains problèmes au sein du village (bagarre entre jeunes de fadas, viol). De plus, à travers les motos distribuées par le projet, ces animateurs locaux répondent à un besoin de transport

des populations, vers par exemple les centres de santés itinérants ou encore les urgences ou les marchés à travers un service de taxi-moto.

44. Les six (6) plateformes communales ont été mises en œuvre avec pour objectif de créer un cadre de démultiplication des instances communautaires (COFOB, CD et EC) et de coordination des actions. En effet, la prise en compte des plateformes communales permet d'intégrer des préoccupations sécuritaires de l'ensemble de la commune au lieu de se limiter aux villages bénéficiaires car selon les responsables de l'ONG prestataire les questions sécuritaires doivent être traitées globalement à l'échelle d'une localité pour être plus efficaces. Cette approche ne remet nullement en cause la démarche, les objectifs et résultats attendus du fonctionnement des plateformes car, ce sont les 6 plateformes prévues qui sont réalisées au niveau des communes. Toutefois, le processus de mise en place de ces plateformes n'a pas suffisamment impliqué les acteurs notamment sur ces modalités de fonctionnement et critères de regroupement ce qui explique leur faible efficacité. En revanche le rôle des instances communautaires est bien perçu par les bénéficiaires malgré la faible concertation entre les ONGs de mise en œuvre.
45. Les Commission foncière de base (COFOB) au niveau de certains villages se réunissent rarement et, malgré les outils dont elles disposent, très peu d'entre elles ont délivré des actes. Les principales raisons évoquées sont : i) la formation qui a duré un seul jour et l'absence de recyclage de formation ; ii) la tarification des services non instituée par l'autorité communale. Ainsi, il a été témoigné par exemple à Kangarawa que depuis la mise en place de la structure, « seulement 2 réunions ont été tenues avec la population pour restituer la formation reçue et expliquer la vocation de la COFOB ».
46. Les Espaces Citoyens et les Clubs Dimitra tiennent régulièrement des réunions dont la fréquence varie selon les cas de 1 à 2 fois par semaine. Ces structures ont à leurs actifs plusieurs réalisations d'intérêts publics, mais le lien entre le mandat de ces structures et la réalisation de certaines activités peut parfois prêter à confusion. .

Encadré 1 : témoignage d'un membre de la communauté (Dakoussa)

« A Doungouram dans la commune de Dakoussa, en 2022 un conflit a opposé un éleveur et un agriculteur. La vigilance des jeunes d'espace citoyen, a permis la gestion de ce conflit qui a été réglée de manière pacifique. Contrairement à la bagarre rangée entre agriculteurs - éleveurs en 2021 à Garin Talin au cours de laquelle la brigade mobile de la gendarmerie a été amenée à interpeler tous les villageois et à leur infliger de lourdes amendes ».

47. La baisse des conflits ainsi qu'une meilleure cohésion sociale est également confirmée par le système de remonté des plaintes : en 2020, plus de 50 plaintes avaient été remontées jusqu'au CAPAN régional contre 18 plaintes en 2022 (dont une qui a évolué en bagarre meurtrière). À Zinder, selon les interlocuteurs le nombre de conflits aurait baissé, passant d'environ 20/30 conflits enregistrés entre octobre et décembre (dont 4 morts) à moins de dix (10) conflits enregistrés en 2023 (sans décès).

Tableau 2. Quelques réalisations phares des structures communautaires mises en place par le projet déclarées lors des focus group hommes

Localités visitées par la mission d'évaluation	Réalisations des Espaces citoyens	Réalisations des Clubs Dimitra
Ollélewa		Lors de la descente des animaux, la communauté à travers les Clubs Dimitra a interdit la montée des chameaux pour traverser le village ; Institution du calendrier d'abreuvement des animaux et de l'usage domestique
Warénaka	Conscientisation de la population sur le mariage forcé	Réparation de la margelle du puits du village ; Activités de salubrité
Kangarawa	-Activités de salubrité au niveau du puits et les bretelles du village ; appui du COGES pour la construction des classes en paillote ; -Institution des amendes pour les jeunes garçons qui crient et sifflent (2000 FCFA par infraction) ; -Sensibilisation des jeunes sur les abus à l'égard des filles	-Activité de désensablement et réfection de la margelle du puits du village ; -Appui à la clôture du cimetière ; -Confection des cassis sur les bretelles du village pour sécuriser les enfants sur les risques d'accidents de circulation ; -Activités de salubrité ; -Réfection de la latérite menant au goudron sur 2 Km ; -Confection des classes en paillotes ; -Participation aux travaux de la construction de la case de santé ;
Dalli	Actions de salubrités Réunions inter générationnelle ; Entre-aide (Gaïya) au profit des personnes âgées	Aucune réalisation concrète signalée
Bilmari	Actions de salubrités	-Mobilisation des populations pour la confection des hangars scolaires en appui aux COGES ; -Règlement d'un conflit qui a opposé 3 familles issue d'une bagarre entre les enfants au niveau du puit du village. Au lieu de se rendre à la gendarmerie nous avons assuré la médiation et la paix a été rétablie ; aménagement du couloir de passage ; constitution d'une caisse en 2022 : au début une cotisation de 500 FCFA par membre. Ce 1 ^{er} tour a permis de réunir 75000 FCFA, qui ont été utilisés à plusieurs fins (obtention de l'immatriculation, financement des prêches religieuses, octroi des crédits internes, commercialisation de l'arachide. Au 2 ^{ème} tour en 2023, la cotisation a permis d'acheter 4 sacs d'arachide, accorder le crédit interne pour 200 000 FCFA et de renflouer la caisse avec 25 000 FCFA.
Bakin Birgi	Activités de salubrité ; Réfection de la margelle au niveau de 3 puits villageois ; Traitement d'un koris Sensibilisation des jeunes sur la quiétude sociale à la veille des fêtes	

Source : équipe de l'évaluation

Constatation 6. L'évaluation a observé, d'une part, que le projet PREGCON a enclenché des effets catalytiques majeurs et des changements profonds de mentalité et d'autre part, il a également contribué à la création de fortes attentes notamment chez les jeunes et les femmes bénéficiaires. Ainsi, en dépit du retard accusé dans le démarrage des activités d'autonomisation des femmes et des jeunes, le projet a impacté positivement le fonctionnement socioéconomique des communautés visitées.

48. **Sur le plan social**, la quasi-totalité des parties prenantes du projet aussi bien les services techniques que les ONG prestataires et les autorités communales ont souligné le changement positif observé dans la position de la femme au sein des communautés, la présence des femmes sur la scène publique est plus visible qu'avant. En effet, les femmes sont majoritairement représentées dans les assemblées communautaires réalisées dans les villages retenus dans le cadre de la mission. Elles sont les plus habiles dans la prise de parole pour expliquer les activités du projet et les résultats obtenus et font part des difficultés rencontrées dans l'accès et la gestion des ressources naturelles. Ce changement est consécutif d'une part aux activités des Club Dimitra et d'autre part au sein des Espaces Citoyens. En effet les Club Dimitra offrent des tribunes aux femmes pour s'exprimer et débattre de leurs difficultés quotidiennes et de réfléchir ensemble pour trouver des solutions à mettre en œuvre. Les Espaces Citoyens viennent en complément de l'exercice qu'on peut qualifier de démocratique au sein du village. Ces espaces regroupent les jeunes filles et garçons du villages autour de certaines thématiques et suscitent des débats entre ces derniers. Les problèmes identifiés au sein de ces Clubs et des Espaces Citoyens sont portés à la connaissance du village à travers des assemblées villageoises autour du chef de village. Ce constat a amené le Gouverneur de la région à instruire lors d'une mission terrain, les autorités communales et les chefs traditionnels à tout mettre en œuvre pour maintenir cette dynamique.
49. Les conclusions des discussions au sein des clubs ont abouti à des prises de décision au niveau communautaire, par exemple l'âge de mariage des jeunes filles a été fixé de manière consensuelle à 20 ans au minimum et des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement en cas de viol de jeune fille mineure ont été prévues. Ce type de concertation a contribué à une réduction des mariages forcés, des mariages précoces et des viols dans la zone d'intervention et dans les villages voisins. D'autre part, des mesures relatives à l'espacement des naissances ont été prises à travers des sanctions pécuniaires aux contrevenants dont le montant varie de 2000 à 5000 FCFA en fonction des villages.
50. Le fait que les femmes, les jeunes et aussi toute la communauté se retrouvent autour des activités du projet a permis le renforcement de la cohésion sociale entre voisins, au sein du ménage, entre jeunes des fadas, jeunes filles et garçons, entre les coépouses. D'après les FGD, ceci s'observe également entre les habitants des villages avoisinants qui ont vu se renforcer la solidarité mutuelle entre eux, les visites mutuelles et les retrouvailles au cours des événements sociaux ce qui n'était pas une pratique courante avant le projet et ce même à l'intérieur d'un même village à plus forte raison entre deux villages distincts et encore moins entre peulhs et sédentaires qui même sans être en conflits éprouvent des difficultés à cohabiter du fait de leur grande divergence culturelle.
51. Suite aux discussions avec les communautés, l'équipe d'évaluation a constaté que les femmes sont devenues de véritables artisanes de la promotion de la paix et de la résolution des conflits : en effet du fait de leur participation aux commissions foncières, les hommes reconnaissent désormais aux femmes un rôle décisif dans la prévention et la gestion des conflits même si certaines considérations socio culturelles persistantes font que ces dernières ne sont toujours pas impliquées dans les transactions foncières à l'exception des

femmes instruites pouvant aider au remplissage des documents. Les femmes sont les premières à intervenir en cas de conflit et ce avant que celui-ci ne soit porté devant le chef du village. Elles disposent d'une « légitimité » traditionnelle en tant que mères, qui les autorisent à s'adresser à l'ensemble des membres de leurs communautés. Cette légitimité se trouve renforcée par les connaissances acquises au travers des formations reçues en tant que membre des COFOB mais aussi au travers des formations liées à l'autonomisation qui leur donne le respect des autres membres de la communauté.

52. **Du point de vue économique,** L'intervention du projet a renforcé les capacités des femmes à entreprendre des activités économiques. Des constats ressortant des groupes de discussion indiquent que le PREGÉCON a en partie adressé les besoins pratiques des femmes et des jeunes, les Club Dimitra ont accompagné les femmes à s'organiser en groupements en fonction des classes d'âge. Par la suite ces groupements ont initiés des tontines (cotisations mutuelles sur fond commun capitalisé et versé à l'échéance convenue aux participants de la tontine) et ont commencé à octroyer du crédit entre les membres. Ces crédits octroyés ont permis aux femmes d'initier quelques AGR (petit commerce, embouche...) bien que celles-ci aient débuté tardivement et que leurs résultats ne soient pas encore tangibles.
53. Au niveau des Espaces Citoyens des équipements ont été fournis aux jeunes (chaises, nattes, batteries, panneaux solaires, radios, contrôleur de panneaux, régulateurs, etc.). Ces équipements sont utilisés pour générer des revenus et servent au fonctionnement des espaces dans la plupart des villages. Par exemple, lors des cérémonies de mariage ou autres événements, les chaises sont mises en location. Les batteries sont utilisées pour la recharge des téléphones moyennant des modiques sommes. Aussi des motos ont été mises à la disposition des animateurs villageois identifiés parmi les membres disposant d'un certain niveau scolaire. Ces motos servent à faciliter la participation des animateurs aux différentes rencontres mais également comme AGR pour les animateurs qui les utilisent comme taxi motos.
54. A travers les Clubs Dimitra, le projet a permis de mettre en place des groupements féminins qui ont créé des caisses villageoises (« tontines ») dont les montants hebdomadaires versés sont fonction de la capacité des femmes et varient en fonction des périodes de l'année. Ces caisses permettent aux hommes et aux femmes du village de contracter des prêts à court termes pour faire face à des situations d'urgence (alimentation, santé en général pour les hommes) et AGR pour les femmes. Ces caisses sont gérées par des bureaux composés de 5 à 7 membres selon les localités et selon les groupements. Dans certains villages chaque groupement dispose de son propre bureau mais dans d'autres seule une présidente est responsable de tous les groupements et dans d'autres encore un bureau est mis en place pour l'ensemble des groupements que compte le village.

Constatation 7. Les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits mis en place par le projet ont été bien assimilés et ont favorisé la création d'une certaine volonté de répliquabilité. Cependant, la complémentarité entre ces mécanismes communautaires n'est pas bien perçue du fait du manque de synergie des ONGs de mise en œuvre.

55. Les ONGs contractées par FAO et UNFPA ont manqué de concertation dans la mise en œuvre des structures communautaires, ce qui a affecté l'efficacité des interventions. Au passage de

l'équipe dans la commune de Ollélewa, il a été constaté une cassure entre la partie nord et les autres parties du village. Lors de l'installation des Clubs Dimitra seuls les habitants du quartier nord ont été concernés et lorsque les Espaces Citoyens ont été créés, ils n'ont concerné que les communautés de l'est, l'ouest et le sud du village. Comme conséquence directe de cette absence de synergie et de concertation entre les ONG, le village est divisé en deux et les réalisations et équipements fournis bénéficient soit à la partie nord soit au reste du village en fonction de l'ONG qui fournit ce matériel. Même la mobilisation de la population a été impacté par cette situation étant donné que c'est l'animateur de APBE qui a mobilisé les communautés, en conséquence, les membres des Clubs Dimitra n'ont pas répondu à l'appel. L'esprit de jalousie institué au niveau de certaines structures mises en place est le résultat de l'insuffisance de synergie d'action entre les prestataires comme l'illustrent ces témoignages : « *les membres hommes de l'espace citoyen de Kangarawa, ont l'impression que les femmes ont été les plus appuyées par le projet qu'eux* » ou à Bilmari : « *nous les clubs dimitra ne disposons pas d'animateurs endogènes, ni d'un important capital comme les espaces citoyens* ».

Constatation 8. La sensibilité aux conflits ainsi que les risques les plus récurrents, pouvant compromettre l'adoption d'innovations ou empêcher la mise en œuvre efficace du projet ont été repérés dans le cadre logique du projet, même si les mesures ou stratégies d'atténuation n'y ont pas été précisées. Une approche explicite à la sensibilité aux conflits a été faiblement décrite dans le document de projet.

56. Le projet dans sa conception a mis en place un dispositif institutionnel qui favorise la participation des parties prenantes à sa mise en œuvre. En effet, la mise en place d'un comité de pilotage, assurant des réunions régulières de suivi-supervision des activités ainsi que l'approche faire-faire des agences d'exécution, consistant à contractualiser avec des ONGs d'exécution qui disposent d'animateurs et de relais villageois constitue un arsenal important et un gage sûr à la participation des parties prenantes. Toutefois, ces approches ne suffisent pas à garantir la prise en compte de la sensibilité aux conflits.
57. L'appui du projet à travers l'introduction de ressources, relatives notamment à la mise en place d'AGR pour une autonomisation des femmes et des jeunes, constitue un enjeu majeur susceptible de créer la compétition, des frustrations et des sentiments d'injustice. Cela est l'apanage de tout appui incluant un élément de soutien économique. A titre d'exemple, des fortes tensions sociales, nées de la faible synergie d'actions entre les ONG d'exécution ont été observées dans le village de Ollélewa, où il existe une cassure entre les membres des Clubs Dimitra et les bénéficiaires des activités de l'espace citoyen. Par ailleurs, dans le ciblage des bénéficiaires et la répartition des appuis (formation, kits de commerce et d'embouche, etc.), certaines frustrations ont été exprimées par les femmes dans plusieurs villages visités par l'équipe d'évaluation. Ces frustrations sont également exacerbées par l'engouement et/ou souvent des « attentes trompeuses » de la part de certains bénéficiaires (perceptions erronées sur le caractère pilote du projet par exemple) créées par les activités de sensibilisation, d'information et de formation initiées à l'endroit des membres des instances communautaires (Club Dimitra, Espaces Citoyens) et qui sont rarement suivies d'effets à cause du retard dans l'accompagnement prévu.
58. La question de la gestion ou de la tolérance aux risques vise principalement à cerner les éléments de contexte, susceptibles d'exercer une influence sur la mise en œuvre du projet et qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses résultats. Sur la base de cette distinction, l'équipe d'évaluation a identifié les risques les plus récurrents dans les réponses des participants. Il s'agit en l'occurrence de l'insécurité avec des conséquences sur l'accessibilité

des sites, du retard dans la mise à disposition des fonds, de la non-adhésion voire non-implication des autorités administratives, communales (excepté le cas de la commune rurale de Dakoussa où la Mairie a créé une ligne budgétaire pour soutenir les activités des espaces citoyens) et coutumières, de la faible capacité des partenaires de mise en œuvre. Dans la pratique, des effets négatifs imprévus sont survenus et concernaient principalement la tension voire « cassure sociale », née du manque de synergie entre les ONG et du ciblage imparfait des bénéficiaires de formation et/ou d'appui aux activités économiques (AGR).

3.3 Efficience

En quoi les ressources (humaines, financières, temps) investies pour les résultats obtenus du projet ont été optimisées ?

La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources disponibles ?

Constatation 9. L'équipe d'évaluation a constaté une concordance entre les ressources et les résultats dans la mise en œuvre du projet PREGÉCON mais le manque de coordination au niveau des sous bureaux a affecté la mise en œuvre du projet. Enfin les procédures d'achats rigides et non adaptées (durée de validation des spécificités techniques) ont engendré des retards dans l'acquisition de certains équipements qui ont par ricochet amoindri l'efficience globale du projet.

59. Les deux agences de mise en œuvre, FAO Niger et UNFPA, ont tenu régulièrement des réunions de coordination au niveau central et ont organisé de façon régulière des missions conjointes de suivi-supervision sur le terrain. Au niveau des sous bureau régionaux, l'équipe de l'évaluation a constaté une faible coordination entre ces agences et les prestataires de mise en œuvre (de manière générale un nombre limité de rencontres de travail entre les deux parties) ceci a négativement impacté le suivi et la collecte de données durant la mise en œuvre du projet.

Les procédures d'achats non adaptées (longs délais d'acquisition) ont entraîné le retard dans la mise en œuvre des AGR ce qui a négativement impacté les résultats attendus de cette composante

60. Près de 50% du budget de mise en œuvre du projet est destiné à la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale, ce qui a permis en un temps record de réaliser plusieurs activités qui concernent directement les femmes et les jeunes telle que la création et l'animation des Club Dimitra par classes d'âge et des Espaces Citoyens dans chaque village d'intervention et de les doter de matériels divers, la mise en place de groupements féminins et leur structuration. D'autre part, les femmes et les jeunes ont pu bénéficier de diverses formations au sein des mécanismes mis en place (les COFOB, les plateformes, les groupements, les clubs et les Espaces Citoyens). Bien que la mise en œuvre du projet ait connu deux suspensions de financement (de l'ONG APBE) qui ont impacté l'efficience du projet, l'efficacité des activités n'a pas été remise en cause. Une meilleure coordination des interventions aurait pu pallier le retard de mise en œuvre de certaines activités dû à ces suspensions, mais l'absence quasi-totale de synergies entre acteurs de mise en œuvre qui ressort des entretiens avec ces derniers a également joué de façon négative sur l'efficience du projet.

Constatation 10. Le projet PREGÉCON s'est distingué par une approche inclusive et de « faire - faire », fondée sur un montage institutionnel fonctionnel et une capitalisation des expériences et leçons apprises dans la mise en œuvre des précédents projets PBF ayant permis de déployer une stratégie appropriée de ciblage des zones et d'autonomisation des jeunes et des femmes.

61. Depuis sa conception, le projet a capitalisé sur des initiatives similaires, notamment la prise en compte des recommandations de l'évaluation du projet, relatives à l'autonomisation des jeunes et des femmes de Dosso (FAO, ONUFEMMES, UNJP/NER/061/PBF). L'approche du projet a été caractérisée par une forte implication des autorités administratives, communales et coutumières, favorisée à la fois par le montage institutionnel du projet et la mise en place d'instances communautaires adaptées et fonctionnelles. La contractualisation d'ONGs de proximité avec des expertises avérées pour l'exécution des activités du projet a été un facteur de succès important. Toutefois, le manque de synergie d'actions entre ces différentes ONGs constitue un défi majeur dans le renforcement de l'impact du projet en matière de prévention et de gestion des conflits. Par ailleurs, les ateliers divers de lancement et de capitalisation à différents niveaux ont été l'occasion de mobiliser, d'informer et de sensibiliser les plus hautes autorités administratives, communales et coutumières sur les enjeux et les activités du projet. Ces initiatives ont favorisé l'adhésion de ces acteurs au processus de mise en œuvre du projet.

62. .

3.3.1 Dispositif de suivi évaluation

Le système de suivi évaluation a-t-il permis de saisir, valider et remonter les données et informations de systématique et régulière afin d'assurer le suivi des résultats et de permettre une gestion adaptative permettant d'assurer l'atteinte des objectifs sur projet ?

Constatation 11. Le dispositif de suivi évaluation ne permet pas de remonter l'information sur les réalisations en temps réel depuis les zones d'interventions jusqu' au niveau central. Ceci limite la gestion adaptative du projet et le suivi des opérations.

63. Le projet dispose au niveau de Niamey d'un chargé de suivi évaluation qui compile les données. Le système de suivi prévoit également des missions trimestrielles de supervision du comité de pilotage et des réunions mensuelles, ces dernières ont eu lieu. Cependant la remontée des données passant par l'ensemble des maillons n'est pas effective dans la mesure où les données collectées par les animateurs des ONGs sont envoyés directement au niveau central (à Niamey) sans passer par les sous-bureaux de UNFPA et FAO au niveau de Zinder, ce qui permettrait un majeur contrôle et validation avant envoi au niveau central. Ce système de suivi impacte négativement la gestion adaptative du projet (et en général du travail des organisations sur le terrain) car il ne permet pas de réajuster la planification et l'exécution des activités ni ne permet une appropriation des activités de la part des sous-bureaux.

64. De plus l'équipe de l'évaluation n'a eu accès aux données sur le niveau de réalisation des activités du projet que très tardivement, ce qui n'a pas permis de valider certaines informations relatives au niveau d'avancement.

65. Le manque de coordination au niveau des sous bureaux a aussi impacté la remonté des informations dans le sens où un système de suivi inclusif aurait permis au niveau central d'assurer le suivi au travers de missions du CP, au niveau régional d'effectuer le suivi rapproché et enfin au niveau communautaire au travers des ONGs et des animateurs de suivre les activités quotidiennes et de remonter les informations.

3.4 Partenariat

Dans quelle mesure le projet a été complémentaire dans son approche et exécution avec d'autres agences des NU ? Dans quelle mesure les acteurs du projet ont développé des partenariats durant la mise en œuvre ?

Constatation 12. Les deux agences ont mis en place un partenariat qui a permis de couvrir les besoins identifiés en utilisant une approche faire-faire en ayant recours à des ONGs de mise en œuvre. En particulier, le projet a bénéficié d'une planification et supervision conjointe au niveau central ayant contribué à l'approche One UN. Cependant le manque de synergie entre les ONGs de mise en œuvre et les sous bureaux a entravé le suivi des activités.

66. L'ensemble des partenaires, la HACP et le PBF inclut ont témoigné du succès de la collaboration, à différents niveaux, basée sur des partenariats de proximité et une communication bien établie. Le comité technique de mise en œuvre (FAO, UNFPA, PBF, HACP) en est un bon exemple et a bien fonctionné au niveau central : en effet il est devenu un cadre de concertation et de co-planification et a permis la réalisation de missions de suivi-supervision conjointe des activités du projet. Ledit comité a tenu des réunions mensuelles régulières qui ont favorisé une appropriation des interventions par les acteurs institutionnels au niveau central. Il s'est déployé au niveau régional à travers une implication et une responsabilisation des sous-bureaux de ces deux organisations. Cependant, l'absence de planning périodique de réunions de travail entre ces instances illustre le manque de coordination entre les prestataires ONGs de mise en œuvre et les sous bureau (FAO et UNFPA). Enfin, la faible synergie d'actions entre les ONGs est parfois source de tensions, affectant ainsi la cohésion sociale et par ricochet les possibilités de mutualisation et les impacts potentiels.
67. Ce même comité technique a également permis aux deux organisations sœurs des nations unies de capitaliser sur les avantages comparatifs respectifs des agences. D'une part, UNFPA qui dispose d'une grande expérience dans la mise en place d'Espaces Citoyens, pour la promotion de la santé sexuelle et des droits de l'homme, notamment au travers du dialogue intergénérationnel (Ecole des Maris) et bénéficie aussi d'une expérience dans les projets utilisant l'approche faire faire, au travers de certains partenaires tels que l'ONG APBE disposant d'une maîtrise des thématiques et du milieu/ réalités sociaux culturelles du terrain ; d'autre part, la FAO disposant d'une longue expertise dans le pays dans la mise en place des structures de concertations telles que les Clubs Dimitra, intégrant les besoins communautaires et d'une expertise dans le montage de projets structures disposant d'un cadre de résultats bien articulée avec les indicateurs de performance

68.

Constatation 13. Le projet a bénéficié de l'implication des services techniques dans la conception, la planification et la mise en œuvre de certaines activités, cependant dans le cadre des activités liées à l'embouche le projet n'a pas pleinement exploité l'expertise fournie ce qui a limité les résultats de l'activité même.

69. Les services techniques déconcentrés (régionaux, départementaux et communaux) en charge de la prévention et la gestion pacifique des conflits ruraux ont été d'abord impliqués dans l'identification des communes cibles du projet (et dans la définition des critères pour choisir les villages) ainsi que dans la mise en œuvre des activités.

-
70. En ce qui concerne la collaboration avec les services techniques de l'élevage l'évaluation a constaté que ces derniers ont apporté leurs expertises lors des 'opération d'embouche et de distribution des Kits caprins. Ces services sont intervenus lors du choix des animaux et ont distribués des sujets qui très jeunes aux bénéficiaires. Le prérequis aux distributions demandait que les sujets soient âgés d'au moins 18 mois (de façon à avoir fini leur croissance) et qu'ils présentent un embonpoint. Malgré ces efforts, certains bénéficiaires ont gardé leurs animaux 5 à 6 mois avant de les vendre, ce qui n'a pas permis de générer suffisamment de bénéfice pour renflouer le fonds de départ des bénéficiaires afin de permettre un roulement des activités à travers l'achat de sujets plus adaptés.

3.5 Durabilité

Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, Institutionnelle, juridique, technique et politique) ?

Y a-t-il des indications que les changements générés par le projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse et que des effets catalytiques sont repérés ?

Constatation 144. Le projet a prévu une bonne stratégie de sortie basée sur une implication de l'ensemble des acteurs clés depuis sa conception ce qui a intrinsèquement favorisé la pérennisation des acquis à tous les niveaux centraux, régionaux et locaux.

71. Au niveau communal, certaines Mairies se sont fortement impliquées dans la mise en œuvre du projet à travers la délivrance d'agrèments pour les Espaces Citoyens transformés en associations de développement (ces associations sont reconnues d'utilité publique pour la commune et effectuent des activités de salubrité et de préservation de la sécurité au niveau de la commune) et la prévision d'une ligne budgétaire pour le financement des activités des Clubs Dimitra et la réplication de ces activités dans les villages administratifs est en cours de création.
72. Au niveau communautaire plusieurs indices montrent la possible pérennité de certains acquis fondamentaux du projet : d'abord les activités des Clubs Dimitra et en l'occurrence leur impact sur les femmes et les jeunes qui n'avaient aucun pouvoir de décision au sein de la communauté et qui se retrouvent grâce au projet au centre de chaque processus. Pour preuve, les réunions effectuées une à deux fois par semaines au sein des Clubs Dimitra se sont poursuivies même deux mois après le retrait du projet. D'autre part l'ouverture d'esprit sur les questions de droit humains fondamentaux, la santé, l'éducation liés à la fréquentation des centres de santé itinérants (approche comparative entre un enfant suivi au travers de formations sanitaires et un enfant non suivi) sont des éléments qui ont été appréciés. De plus, la pertinence des forums organisés sur la libération des champs, relevée et saluée par l'ensemble des acteurs y compris les autorités coutumières, pourrait être un gage pour la poursuite de l'activité même après la fermeture du projet.
73. Au niveau économique et social, les femmes et les hommes du village montrent un intérêt pour poursuivre les activités liées aux tontines vus les bénéfices potentiels que celles-ci offrent. Cependant, la faible structuration de certains groupements féminins peut constituer un handicap pour leur fonctionnement après la fin du projet. En effet dans certains villages chaque groupement dispose de son propre bureau, mais dans d'autres seule une présidente est responsable de tous les groupements et parfois un bureau est mis en place pour l'ensemble des groupements que compte le village. Dans ces deux derniers

cas, la durabilité des groupements reste précaire et est fonction de la capacité de gestion des individus responsables et de la volonté collective de chaque membre.

74. Enfin, le positionnement actuel du Fonds PBF sur des projets à effets catalytiques de courte durée et au financement modeste dans un contexte très complexe d'intervention (insécurité, fragilité, énormité des besoins et perte des moyens d'existence) affecte la pérennisation des acquis du projet.

Constatation 155. L'évaluation a constaté une volonté manifeste d'appropriation et d'institutionnalisation de l'organisation annuelle du forum régional comme stratégie et gage de prévention et de gestion pacifique des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles corroborée par les démarches entreprises cette année par CAPAN et CRA auprès des autorités administratives.

Encadré 2: Organisation des forums régionaux

Le projet a prévu la mise en place de comités départementaux de gestion des ressources naturelles, mais l'implication des autorités a entraîné un changement d'orientation avec l'organisation de forums communaux et un forum régional chaque année sur le processus de libération des champs.

Ces forums sont des occasions de rencontre entre l'ensemble des acteurs (autorités régionales, départementales, communales, chef de cantons, chefs de villages, agriculteurs, éleveurs, la société civile) pour discuter des situations pastorale et agricole et des utilisations judicieuses des ressources naturelles afin de prévenir les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Pour une plus grande efficacité sont invités à ces forums les chefs des villages de la zone d'intervention du projet, ainsi que les chefs des villages avoisinants. Les forums déterminent par arrêté gouvernemental, les dates régionales de libération des champs pour les bêtes.

Sur la durée de vie du projet, deux forums régionaux ont été tenu au mois d'octobre 2022 dont un à Belbédji et un à Takiéka. Avant la tenue de chaque forum régional, des forums communaux sont tenus afin que chaque commune détermine sa date et la remonte au niveau départemental. Les échanges permettent d'harmoniser les dates (cas de la commune de Tanout où il existe une grande disparité entre le nord qui ne libère parfois qu'en janvier et le sud qui libère dès décembre, le forum est donc une occasion permettant d'échanger et d'harmoniser les dates afin qu'il y ait le moins de conflits possible et le forum régional a permis de mieux comprendre les réalités de cette zone). Les dates retenues font l'objet d'un arrêté du gouverneur.

Après publication des dates, les structures comme la CAPAN se servent de l'arrêté pour sensibiliser les différents acteurs.

Source : Equipe de l'évaluation

75. Les efforts d'institutionnalisation de ce forum régional annuel sont en cours au niveau de CAPAN/CRA et au niveau de certaines administrations communales (Tanout notamment). D'ores et déjà, le CAPAN a tenu une réunion avec les nouvelles autorités régionales afin de les sensibiliser sur le bien-fondé du mécanisme mis en place dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et la réduction des conflits liés à la gestion de ces ressources.
76. Le forum régional a eu un large écho et a été jugé très efficace, tous les acteurs concernés par la question (y compris les représentants des éleveurs en contact avec les transhumants) ont été représentés au niveau des deux forums régionaux organisés respectivement à Takiéta en 2021 et à Belbégi en 2023. Fort de l'impact positif que ces deux expériences ont eu dans la prévention des conflits, les acteurs se sont mobilisés pour créer les conditions

d'organisation du forum pour l'année 2023. C'est dans ce cadre que CAPAN, CRA et ROPPEN ont rencontré les nouvelles autorités de la région sur la nécessité d'organiser le forum régional.

77. Le projet a appuyé l'organisation de ces forums régionaux à travers la réorientation de l'activité de mise en place de comités départementaux de gestion des ressources naturelles initialement prévue. Ces forums régionaux se sont révélés des leviers pour la prévention et la gestion de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles et un vivier de bonnes pratiques pour tous les acteurs. Leur pérennisation serait un résultat majeur du projet. **Constatation 166.** Les Plans de Développement Communaux (PDC) ont été révisés et ont intégré la prévention et la gestion des conflits mais leur mise en œuvre demeure mitigée du fait de la faible capacité de portage et de mobilisation des ressources des élus.
78. Conformément à la procédure nationale en vigueur, trois (3) Plans de Développement Communaux (Dakoussa, Gangara et Olléléwa) ont été révisés par le projet à travers l'ONG AIDD et ont intégré les questions ou thématiques transversales liées au changement climatique, aux ressources naturelles, au genre et à la gestion des conflits. En effet, l'analyse de la logique d'intervention des PDC intègre les domaines stratégiques de développement tels que: la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'adoption des techniques et technologies adaptées au changement climatique ; la gouvernance et la promotion de la paix à travers le renforcement des dispositifs et mécanismes de prévention et gestion de conflits ruraux ; la gestion durable de l'environnement par la mise en œuvre des actions de CES/DRS ; l'autonomisation des femmes et des jeunes et des personnes vulnérables à travers les actions de renforcement des capacités à entreprendre et d'emploi des femmes et des jeunes, et de protection sociale des enfants et des personnes vulnérables. Pour la mise en œuvre de ces documents de référence, la table ronde de mobilisation des ressources et l'élaboration de plans annuels de mise en œuvre sont envisagés par chaque commission municipale en présence des commissions thématiques et lesquels sont également chargés du suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces plans d'actions. Pour le moment, selon les déclarations des autorités communales rencontrées par la mission d'évaluation peu d'initiatives ont été prises dans ce sens.
79. Par ailleurs, les collectivités territoriales, au-delà de la prise en compte théorique, manquent de plans opérationnels de communication et de plaidoyer axés sur les thématiques spécifiques de prévention et gestion des conflits en vue de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des PDC. Ces collectivités territoriales ont montré une faible capacité d'appropriation et de leadership en vue d'un réinvestissement dans des infrastructures socio-économiques de base ou d'appui au fonctionnement des instances communautaires mises en place.

4. Conclusions et recommandations

4.1 Conclusions

PERTINENCE

Conclusion 1 : Le PREGECON a réussi à répondre de manière adéquate aux défis complexes liés à la gestion des conflits dans la région de Zinder. Sa méthodologie participative, son alignement avec les politiques nationales et sa capacité à adresser les besoins spécifiques des communautés témoignent de sa pertinence.

EFFICACITE

Conclusion 2 : Le PREGECON a contribué à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale dans les zones d'intervention, les nombreux témoignages recueillis et la diminution du nombre de plaintes liées aux conflits au travers des différents mécanismes illustrent cette évolution positive dans la région de Zinder.

Conclusion 3 : Malgré les défis rencontrés par le projet dans la mise en œuvre des activités liées à l'autonomisation des femmes et jeunes vulnérables, le projet a réussi à susciter des changements positifs au sein des communautés, y compris en stimulant des initiatives entrepreneuriales parmi les femmes et les jeunes. Ces succès témoignent du potentiel du projet à catalyser des transformations socioéconomiques significatives, mais soulignent également la nécessité d'une approche plus coordonnée pour garantir des résultats durables.

Conclusion 4 : Les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits, instaurés par le projet, ont été largement assimilés et ont suscité une volonté de répliquabilité au sein des communautés. Concernant la gestion des risques, la tension sociale et les risques de rupture communautaire, soulignent l'importance d'une gestion proactive et d'une coordination soutenue entre les parties prenantes.

EFFICIENCE

Conclusion 5 : Le montage institutionnel du projet approprié et inclusif a été mis en place pour favoriser la participation des parties prenantes, notamment à travers la création d'un comité technique et d'une approche "faire-faire" avec les ONGs d'exécution. Toutefois, le manque de synergie entre les ONGs chargées de la mise en œuvre entrave la réussite de certaines activités.

Conclusion 6 : Le système de suivi et d'évaluation présente des lacunes significatives qui compromettent sa capacité à assurer une gestion adaptative et une prise de décision informée.

PARTENARIAT

Conclusion 7 : Le partenariat entre les deux agences a permis une réponse globale aux besoins identifiés, en utilisant une approche de type "faire-faire" impliquant des ONG dans la mise en œuvre du projet. Cette collaboration a favorisé une planification et une supervision conjointe au niveau central, contribuant ainsi à l'approche One UN pour une coordination plus efficace des actions.

DURABILITE

Conclusion 8 : Le faible niveau de structuration des groupements féminins dans certains villages ainsi que les faibles capacités de certains élus locaux en matière de leadership pourraient compromettre la pérennisation des activités du projet.

Conclusion 9 : L'évaluation a mis en évidence plusieurs aspects positifs concernant la stratégie de sortie et la pérennisation des acquis du projet grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs clés dès le départ ce qui contribue intrinsèquement à la pérennisation des réalisations au-delà de la clôture du projet.

Conclusion 10 : Des pistes de durabilité ont été décelées notamment à travers les démarches d'institutionnalisation de l'organisation du forum régional annuel mais aussi à travers les dynamiques des instances communautaires mises en place. L'organisation du forum annuel est un succès reconnu au niveau de l'ensemble des acteurs qui les considèrent comme une solution de résolution des conflits acceptée par l'ensemble des acteurs clés.

4.2 Recommandations

Recommandation 1 : La FAO doit capitaliser sur l'approche participative initiée durant la conception et la mise en œuvre du projet impliquant les acteurs clés nationaux afin d'améliorer l'efficacité et l'appropriation des futures interventions.

Recommandation 2 : Renforcer les capacités associatives des femmes, avec le soutien des autorités locales et régionales, pour assurer la continuité des activités et leur impact positif sur la communauté. Il est crucial d'impliquer davantage les directions régionales de la promotion de la femme dans le suivi et la supervision des activités post-projet. Cette collaboration permettrait de consolider les acquis et d'assurer une transition harmonieuse vers une autonomie durable des femmes et des jeunes bénéficiaires.

Recommandation 3 : Lors de la formulation de projets futurs la FAO doit renforcer les mécanismes de validation et de contrôle des données du système de suivi évaluation au niveau régional, tout en améliorant la communication et la transmission d'informations entre les sous bureaux et le niveau central.

Recommandation 4 : Dans le cadre de la mise en œuvre de projets conjoints il faut renforcer la coordination des ONGs de mise en œuvre des agences respectives afin d'assurer une cohérence et une harmonisation des interventions.

Recommandation 5 : Consolider les acquis de ce projet lors de la formulation de projets futurs en renforçant les capacités des acteurs locaux pour assurer une gestion autonome et efficace des conflits au sein des communautés concernées. De plus, la FAO doit intégrer le rôle catalytique de ce type de projets dans la formulation et la mise en œuvre de projets similaires.

5. Enseignements tirés

À travers les entretiens sur le terrain et la revue documentaire, l'équipe d'évaluation a identifié des bonnes pratiques et/ou des enseignements suivants :

Enseignement 1. L'organisation des forums annuels aux niveaux communal et régional sur la libération des champs constitue un enseignement majeur qui a marqué l'ensemble des parties prenantes du projet et plus spécifiquement les acteurs institutionnels en raison de son caractère fédérateur, inédit et proactif dans la prévention et la gestion des conflits, liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles.

Enseignement 2. L'implication effective des autorités administratives, communales et coutumières dans la mise en œuvre des activités favorise leur appropriation si cette implication est bien encadrée et si tous les acteurs sont responsabilisés chacun dans le domaine qui le concerne

Enseignement 3. L'approche faire -faire des Agences d'exécution qui a permis de sélectionner des ONG d'exécution bien implantées localement et avec des expertises avérées serait une bonne pratique à condition que ces partenaires d'exécution soient non seulement réellement encadrés (suivis et supervisés par les Agences à travers leurs sous-bureaux par exemple) mais aussi et surtout que des synergies d'actions soit initiées entre eux afin de mitiger les risques et sensibilités aux conflits.

Enseignement 4. L'émergence et l'appropriation rapide des instances communautaires à synergie d'actions et complémentaires mises en place par le projet (Clubs Dimitra, COFOB, Espaces citoyens) constituent des leviers de matérialisation des initiatives communautaires, de renforcement de la cohésion sociale et de l'autonomisation des jeunes et des femmes

Bibliographie ou références

Bibliographie

Références

Appendices

Appendice 1. Liste des personnes interrogées

Type d'acteur	Noms et Prénoms	Fonction/Poste	Zone
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Abdou Maman		Olléléwa
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Dr Saley Ibrahim	Directeur Départemental de l'Elevage (DDE)	Tanout
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Idrissa IBRO	Commissaire principal, préfet	Tanout
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Issa Abdou	Maire	Olléléwa
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Langouma Akka	COFODEP	Tanout
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Laouali Boukar	Directeur Départemental Agriculture (DDA)	Tanout
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Maman Bello Abdou	1 ^{er} vice-maire	Olléléwa
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Omar baba Guiré	SG municipal / Secrétaire permanent COFOCOM	Tanout
Autorités et services techniques départementaux et communaux	Sani Habou	Maire	Tanout
Institutions	Abdoulrazak Malan Sani	Président CAPAN Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Adamou Halidou	SGA Gouvernorat	Zinder et Maradi
Institutions	Amani Issoufou	Régional HACP Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Dr EZEI Abari	Chef d'antenne UNFPA Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Dr Garba Idi Adamou	Expert élevage FAO	Zinder et Maradi
Institutions	Harou Zouleydeni	Secrétaire Permanent Régional du Code Rural/ Elevage	Zinder et Maradi
Institutions	Harouna Nouhou Moutari	Président Chambre Régionale de l'Agriculture (CRA ^o)	Zinder et Maradi
Institutions	Hassan Saley	Secrétaire General CRA Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Magagi Moutari	Secrétaire Permanent CAPAN Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Mamane Bello	Coordonnateur régional ; point focal PREGCON pour le compte de UNFPA	Zinder et Maradi
Institutions	Manirou Aboubacar	Directeur Régional Adjoint de l'Elevage	Zinder et Maradi
Institutions	Moussa Mamane Lawali	Chef sous bureau FAO Zinder	Zinder et Maradi
Institutions	Rahamane Nouhou	Coordonnateur Himma, Maradi	Zinder et Maradi
Institutions	Souley Mamane Laouali	Secrétaire permanent CRA Zinder	Zinder et Maradi

Institutions	Yacouba Ali	Chef de service contrôle engrais à la direction agriculture Zinder	Zinder et Maradi
Représentants et chers de villages	Adamou Mamane	Dakoussa	Kangarawa
Représentants et chers de villages	Amadou Toudjani	Olléléwa	Olléléwa
Représentants et chers de villages	Boukari Djoulouma	Tanout	Dalli
Représentants et chers de villages	Bounou Dan Baragué	Olléléwa	BakinBirji
Représentants et chers de villages	Cheibou Aboubacar	Dakoussa	Bilmari
Représentants et chers de villages	Mahamadou Kanta	Tanout	Warénaka

Structures rencontrées

COMMUNE RURALE DE DAKOUSSA
Village Bilmari
Focus group femmes espace citoyen 5 membres dont 1 présidente
Focus femmes club Dimitra 6 membres
Focus femmes bénéficiaires AGR 7 membres
Entretien femme membre Cofob
Village de Kangarawa
Focus femmes Espace Citoyen 7 membres dont 1 présidente
Focus femmes Club Dimitra 7 membres
Focus femmes bénéficiaires AGR (7 membres)
DEPARTEMENT DE TANOUT
Rencontre avec Autorités administratives et Services Techniques
Village de Dalli
Focus group femmes espace citoyen 11 membres dont 1 présidente
Focus femmes club Dimitra 5 membres
Entretien femme membre Cofob 2 membres
Village de Warénaka
Focus femmes Espace Citoyen 9 membres
Focus femmes membres Cofob 4 membres
COMMUNE DE OLLELEWA
Rencontre avec Autorités administratives
Commune Olléléwa
Focus group femmes espace citoyen
Village de Bakin Birgi
Focus femmes Club Dimitra
Focus femmes Espace Citoyen

Appendice 2 : Matrice d'évaluation du PREGCON¹²

Les sections partenariats et suivi évaluation ont été rajoutées suite à la collecte de données, enfin, les aspects de genre ont été transversalement couverts au travers de la majorité des constats de l'évaluation les femmes étant une cible prioritaire des actions du projet.

1. PERTINENCE						
Aspects à évaluer	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Domaines d'investigation	Méthode/outil de collecte ¹³
Conception du projet	1.1. La conception du projet répondait-elle aux besoins et aux priorités des principales parties Prenantes ?	Comment le projet a-t-il été identifié ?	<ul style="list-style-type: none"> Degré de pertinence de l'analyse de contexte Degré de prise en compte des besoins prioritaires de la population cible 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet (PRODOC) Documents de références de base (Baseline) Documents d'orientations politiques et stratégiques Guides PBF Cadre logique /matrice des résultats 	FAONE, UNFPA, HACP, Code rural, GVT ZR, CR ZR, COFODEP, Dir El, Dir Ag, Autorités municipales, Services techniques communaux, équipe projet, Autorités coutumières, groupes cibles/bénéficiaires directs	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données documentaires Entrevues semi-structurées (directes et/ ou à distance) avec les partenaires de mise en œuvre Entretiens semi directifs avec les acteurs bénéficiaires du projet Analyse de la perception et de la vision des parties prenantes du projet.
		Les analyses du contexte et des besoins justifient-elles l'intervention de la FAO à travers le projet PREGCON ?	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'alignement aux politiques et stratégies nationales et locales 			
		Le projet était-il adapté aux objectifs et défis de consolidation de la paix en œuvre lors de sa conception ? A-t-il adressé les facteurs de conflit et de paix identifiés dans l'analyse du conflit ?				
		Le projet a-t-il répondu aux besoins et priorités des groupes cibles/bénéficiaires ?				
		Dans quelle mesure le projet a soutenu de façon pertinente et réactive les priorités nationales en matière de				

¹² M. Hassane a proposé une grille très complémentaire

¹³ Les entretiens avec les parties prenantes peuvent être physiques et/ou virtuelles notamment dans les communes cibles en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire du pays et des instructions/orientations de l'UNDSS. Par ailleurs, l'hypothèse principale est constituée de la disponibilité des parties prenantes pour la collecte de données, de la disponibilité de la documentation et des données et de la non-aggravation du contexte sécuritaire dans le pays.

		consolidation de la paix ?				
	1.2. Le projet est-il pertinent dans ses modalités et approches de mise en œuvre ?	Comment les groupes cibles/bénéficiaires ont été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ? Quelles en sont les forces et limites ? Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre désagrégé (hommes, femmes, jeunes garçons, jeunes filles) de personnes consultées • Nature des avantages comparatifs identifiés en lien avec l'expertise technique de la FAO • Degré d'utilisation des avantages comparatifs • Degré de perception des partenaires de mise en œuvre sur les l'utilisation des avantages comparatifs dans les projets PBF 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports/comptes rendus des rencontres/réunion de consultation • Tableaux/grilles d'analyse des avantages comparatifs • Schéma/narratif de la théorie du changement du projet • Équipe projet • Leaders communautaires • Femmes & jeunes 		
		Au regard de son expertise technique au Niger, comment la FAO, a-t-elle utilisé ses avantages comparatifs dans la mise en œuvre du projet et comment sont-ils perçus par les partenaires de mise en œuvre dans le cadre des projets PBF ?				
		Comment la théorie du changement du projet a-t-elle été formulée et dans quelle mesure des synergies ont été développées entre les différentes composantes du projet ?				

2. EFFICIENCE

Aspects à évaluer	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Domaines d'investigation	Méthode/outil de collecte
Conduite /mise en œuvre du projet	2.1. En quoi les ressources (humaines, financières, temps) investies pour les résultats obtenus du	Dans quelle mesure le personnel de projet, la planification et la coordination ont été efficaces dans la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence/degré de fonctionnalité des instances et/ou cadre de planification et de coordination dans la mise en œuvre du projet • Taux d'absorption financière à la fin du projet • Clé de d'allocation et de gestion des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet • TDR et rapports de formation 	FAONE, UNFPA, HACP, Code rural, GVT ZR, CR ZR, COFODEP, Dir EI, Dir Ag, Autorités municipales, Services techniques communaux, équipe projet, Autorités coutumières, groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données documentaires • Entrevues semi-structurées
		Les dépenses du projet ont-elles été utilisées de façon appropriée et/ou comme prévu ?				
		L'allocation et la gestion des ressources humaines et financières étaient-elles optimales par				

projet ont été optimisés ?	rapport à la nature du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> humaines et financières Ratios ressources / produits Nombre de participants aux activités Taux de décaissement (réalisé /prévu) par rapport à l'allocation totale de financement ; Taux de réalisation des activités/ (y compris l'analyse de la période de réalisation/période prévue de réalisation Ratios ressources / produits Nombre de participants aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> États et rapports techniques du projet Synthèses et rapports d'activités Présentation synthétique des résultats du projet Équipe projet Leaders communautaires Femmes & jeunes 	cibles/bénéficiaires directs ONG APBA, ONG AEDL, Ass Himma, ONG AIDD, ONG Capan, ONG APBE,	(directes et/ ou à distance) avec les partenaires de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> Entretiens semi directifs avec les acteurs bénéficiaires du projet Analyse de la perception et de la vision des parties prenantes du projet.
	Les ressources locales étaient-elles en mesure de réaliser les activités prévues, sinon un système de formation a-t-il été mis en place ?				
2.2. La stratégie utilisée pour réaliser chaque produit était-elle la plus appropriée au regard des ressources disponibles ?	Les fonds et les activités du projet ont-ils été débloqués/fournis et réalisés à temps comme prévu et de façon bien organisée ?	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réalisation des activités/ (y compris l'analyse de la période de réalisation/période prévue de réalisation Ratios ressources / produits Nombre de participants aux activités 			
	Les bénéficiaires des activités prévus ont-ils pu effectivement participer ? quels ont été les obstacles à leur mobilisation/participation ?				
	Le projet a-t-il su s'adapter à des facteurs extérieurs (politique, institutionnel, économique) qui auraient pu constituer des obstacles à sa mise en œuvre ? quel en était le dispositif organisationnel d'adaptation				
	Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré des synergies avec d'autres acteurs (Agences des NU, ONG et PTF ayant le même portefeuille ?				

3. EFFICACITE					
Aspects à évaluer	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Méthode/outil de collecte
3.1. Par rapport à la gestion des ressources naturelles					
Les réalisations du projet	En quoi et comment le projet a-t-il contribué à la réduction des conflits, liés à l'accès et à la gestion des	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont les mécanismes communautaires de prévention et de gestion pacifique des conflits, liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles mis en place par le projet ? Les mécanismes communautaires mis en place par le 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'étude de base réalisée Nombre de Clubs Dimitra, d'espaces citoyens et de plateformes multifonctionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - prévus - créés et équipés - fonctionnels Nombre désagrégé (hommes, femmes, jeunes garçons, jeunes filles) membres des mécanismes communautaires créés 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet TDR et rapports de formation États et rapports techniques du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données documentaires Entrevues semi-structurées (directes et/ ou à distance) avec les partenaires de mise en œuvre Entretiens semi directifs avec les

	ressources naturelles dans les 6 communes d'intervention dans la région de Zinder ?	<ul style="list-style-type: none"> projet sont-ils fonctionnels ? Quels sont les avantages des mécanismes communautaires dans la réduction des conflits ? quels en sont les limites ? 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sessions de formation/Renforcement des capacités réalisées sur les textes juridiques et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles Nature et nombre des kits /équipements octroyés par village Taux de réduction des conflits dans les communes d'intervention du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Synthèses et rapports d'activités Présentation synthétique des résultats du projet Équipe projet Leaders communautaires Femmes & jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> acteurs bénéficiaires du projet Analyse de la perception et de la vision des parties prenantes du projet.
		<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les structures communautaires de prévention et gestion des conflits mises en place ? Quels sont les services rendus par les structures communautaires ? sont-ils accessibles et utiles ? Pourquoi ? Les structures communautaires disposent-elles de système de gestion interne opérationnel ? (Décrivez le système tout en mettant un accent particulier sur ses forces et ses faiblesses) Le projet a-t-il capitalisé sur les acquis/expériences et réalisé des supports de visibilité ? 	<ul style="list-style-type: none"> Nature et nombre de structures communautaires mises en place et de services rendus Taux d'accessibilité aux services Nature et nombre de formation/renforcement des capacités réalisés par les structures communautaires Thématiques de formation/renforcement des capacités Degré d'intégration des questions liées au changement climatique, aux ressources naturelles et au genre et à la gestion des conflits dans les Plans de Développement Communaux (PDC) Nature des supports confectionnés et diffusés Degré de visibilité du projet 		
3. EFFICACITE (suite)					
Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Méthode/outil de collecte	
3.2. Par rapport à l'autonomisation des jeunes et des femmes vulnérables					
En quoi et comment le projet à travers la promotion d'AGR et	<ul style="list-style-type: none"> Quels sont selon vous, les types d'AGR et d'emplois verts promus par le projet à l'endroit des jeunes et des femmes vulnérables aux conflits ? En quoi les AGR ont-ils contribué à la diversification et 	<ul style="list-style-type: none"> Types d'AGR et d'emplois verts Taux de réalisation des AGR et des emplois verts Nombre de jeunes producteurs identifiés Critères d'identification des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet TDR et rapports de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données documentaires Entrevues semi-structurées (directes et/ ou à distance) avec les 	

<p>d'emplois ruraux verts a-t-il non seulement amélioré et diversifié de façon durable les moyens d'existence des jeunes et des femmes vulnérables aux conflits mais aussi réduit la pression et la compétitivité sur les ressources naturelles dans les 6 communes d'intervention dans la région de Zinder ?</p>	<p>à l'amélioration des moyens d'existence ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des emplois ruraux verts ont-ils été créés ? Comment ont-ils amélioré les revenus des jeunes et femmes vulnérables aux conflits ? (Donnez - en des exemples) 		<ul style="list-style-type: none"> • États et rapports techniques du projet • Synthèses et rapports d'activités • Présentation synthétique des résultats du projet • Équipe projet • Leaders communautaires • Femmes & jeunes 	<p>partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens semi directifs avec les acteurs bénéficiaires du projet • Analyse de la perception et de la vision des parties prenantes du projet.
	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que le renforcement des capacités des jeunes (hommes et femmes) a favorisé un changement de mentalité dans gestion durable des ressources naturelles et amélioré leurs moyens d'existence ? justifiez votre réponse SVP 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'amélioration des moyens d'existence des jeunes • Degré de durabilité du dispositif de gestion des ressources naturelles • Changement de perception /mentalité sur le rôle des femmes dans la prévention et la gestion des conflits 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il renforcé les capacités des jeunes producteurs sur les techniques de compostage, maraichage, techniques d'embouche, productions avicoles et piscicoles ? Décrivez SVP le mécanisme, ses avantages et limites • Comment les compétences acquises à travers le renforcement des capacités sont-elles mises en pratiques par les jeunes producteurs ? • 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions de formation /renforcement des capacités par type d'AGR et d'emplois verts • Protocole de prestation de service • Nombre désagrégé de participants par session et par type d'AGR et d'emplois verts • Taux d'application des acquis de la formation 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il octroyé des primes aux Clubs des jeunes ayant initié des bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'octroi des primes • Nature et nombre de bonnes pratiques initiées • Nombre de clubs de jeunes récipiendaires des primes 		

		<ul style="list-style-type: none"> L'appui à l'opérationnalisation de 90 microentreprises au bénéfice des jeunes (femmes et hommes) dans les 6 communes d'intervention du projet a-t-il été réalisé par le projet ? Quels sont les résultats saillants et/ou les changements majeurs induits par le projet grâce à l'appui à l'opérationnalisation des Microentreprises ? 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de microentreprises appuyées opérationnelles Nombre de jeunes bénéficiaires identifiées Changements qualitatifs dans la vie des femmes et des femmes victimes Témoignages ou histoires de vie de changements qualitatifs dans la vie des jeunes et des femmes vulnérables 		
--	--	---	---	--	--

4. DURABILITE ET APPROPRIATION						
Aspects à évaluer	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Domaines d'investigation	Méthode/outil de collecte
Changements induits par le projet	4.1. Les conditions sont-elles réunies pour que les produits et les résultats du projet se poursuivent après la fin de l'intervention (financière, Institutionnelle, juridique, technique et politique) ?	<ul style="list-style-type: none"> La conception du projet comprenait-elle une stratégie de sortie et de durabilité appropriée pour soutenir les changements positifs et durables ? 	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de pérennisation des résultats mis en place Degré de fonctionnalité des mécanismes Nature des changements et leurs effets dans la consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> Présentation synthétique des Résultats du projet PR OD OC CR des activités Entretiens 	FAONE, UNFPA, HACP, Code rural, GVT ZR, CR ZR, COFODEP, Dir El, Dir Ag, Autorités municipales, Services techniques communaux, équipe projet, Autorités coutumières, groupes cibles/bénéficiaires directs ONG APBA, ONG AEDL, Ass Himma,	<ul style="list-style-type: none"> Collecte et analyse de données secondaires Entrevues semi-structurées (directes et/ ou à distance) avec les partenaires de mise en œuvre Entretiens semi directifs avec les acteurs bénéficiaires du projet Analyse de la perception et de la vision des acteurs du projet. Analyse statistique de comparaison et de causalité Analyse quantitative des bases de données du projet
		<ul style="list-style-type: none"> La stratégie du faire-faire, de renforcement des capacités, et d'implication des acteurs permettait-elle de pérenniser les activités 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'utilisation des capacités nationales/locales Proportion chefs coutumiers affirmant être engagés à maintenir la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires Nature des appuis de renforcement 			

		<p>et acquis du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, les agendas législatifs et les politiques nationales ? 	<p>technique et opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> Degré d'intégration/utilisation des résultats du projet dans la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies Institutionnalisation des résultats obtenus 	<p>avec les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Enquête de perception des acteurs et bénéficiaires 	<p>ONG AIDD, ONG Capan, ONG APBE,</p>	
		<ul style="list-style-type: none"> En quoi et comment le projet a-t-il contribué au développement des capacités nationales afin de garantir l'adéquation des efforts et des résultats à long terme ? 	<ul style="list-style-type: none"> Degré d'utilisation des compétences nationales renforcées par le projet ? Degré d'adéquation des efforts investis avec les résultats du projet à long terme Utilisation effective et dans la durée des acquis du projet 			
	<p>4.2. Y a-t-il des indications que les changements générés par le projet se poursuivent une fois que le soutien externe cesse et que des effets catalytiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Quels moyens et/ou dispositifs ont été mis en œuvre pour permettre l'appropriation du projet par les bénéficiaires ? 	<ul style="list-style-type: none"> % de participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décision Degré d'appropriation du projet par le gouvernement et les parties prenantes 			
		<ul style="list-style-type: none"> En quoi peut-on 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de mise à l'échelle des résultats 			

	sont repérés ?	dire que l'appropriation est effective ?	obtenus au niveau national			
			<ul style="list-style-type: none"> Niveau d'application des acquis par les Acteurs bénéficiaires 			
5. EQUITE/GENRE-NE LAISSER PERSONNE DE COTE						
Aspects à évaluer	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Indicateurs/ Normes de qualité	Sources des données	Domaines d'investigation	Méthode/outil de collecte
Changements induits par le projet (effets et impacts)	5.1. Dans quelle mesure les considérations d'équité genre et du principe de « ne laisser personne de côté » ont été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les approches ou méthodes du projet de prise en compte des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de gestion de conflits ? 	<ul style="list-style-type: none"> Approches du projet (à décrire) de prise en compte des priorités des femmes et des jeunes Forces et limites des approches du projet en matière d'intégration des jeunes et des femmes dans les mécanismes communautaires de gestion de conflits 	<ul style="list-style-type: none"> Document du projet Rapport d'exécution et de suivi Équipe de projet Acteurs Communautaires et bénéficiaires directs Femmes et jeunes 	FAONE, UNFPA, HACP, Code rural, GVT ZR, CR ZR, COFODEP, Dir EI, Dir Ag, Autorités municipales, Services techniques communaux, équipe projet, Autorités coutumières, groupes cibles/bénéficiaires directs ONG APBA, ONG AEDL, Ass Himma, ONG AIDD, ONG Capan, ONG APBE,	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire Entrevues semi-directes et à distance Analyse de la perception et de la vision des acteurs du projet.
	5.2. Quels ont été les principaux progrès en faveur de l'intégration des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de prévention et gestion de conflits ?	<ul style="list-style-type: none"> De quelle manière les autorités du Niger ont intégré les besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes dans les politiques et stratégies de consolidation de la paix, de sécurité et de protection ? 	<ul style="list-style-type: none"> Existence ou non dans les plans locaux d'actions spécifiques au profit des femmes et des jeunes dans les mécanismes locaux Degré d'intégration des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes dans les politiques et stratégies de consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes /blocages (description) de l'implication des femmes et des jeunes dans la 		
		<ul style="list-style-type: none"> Quelles ont été les contraintes ou avantages pour 	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes /blocages (description) de l'implication des femmes et des jeunes dans la 			

		<p>l'implicatio n des femmes et leur leadership dans la prévention et la gestion des conflits</p>	<p>prévention et la gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avantages (description) de l'implication des femmes 			
		<ul style="list-style-type: none"> • La participatio n et le leadership des femmes dans ce projet leur ont-elles permis l'acquisition et/ou le renforceme nt de leur pouvoir décisionnel et d'autonomi e ? • En quoi et comment l'autonomis ation économiqu e des femmes a- elle été améliorée par l'implicatio n de ces dernières dans les AGR ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle des femmes affectées par les conflits dans les initiatives communautaires de consolidation de la paix ? • Niveau du pouvoir décisionnel et d'autonomie des femmes 			

Appendice 3. Niveau de réalisation des produits (données partagées par le projet)

Activités programmatiques	Début	Fin	Acteurs impliqués au processus (acteurs et rôles)	Acquis	Justificatifs des écarts	Commentaire de l'équipe de l'évaluation
Résultat 1 : Les conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les 6 communes d'intervention dans la région de Zinder sont réduits						
Activité 1.1.1 : Réalisation d'une étude de base approfondie sur la problématique des conflits liés à l'accès et la gestion des ressources naturelles au niveau de la région de Zinder et particulièrement dans les communes d'intervention du projet (FAO).	2022	2023	Consultants et communautés bénéficiaires (autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques, OSC, communautés locales.	Rapport disponible	Prévision = 1 Réalisation = 1 Écart = 0	Réalisé
Activité 1.1.2 : Création, accompagnement et équipement des Clubs Dimitra pour la dynamisation de l'espace social (FAO).	2022	2023	ONG locales (APBA & AEDL), autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques et communautés locales.	Rapport disponible	Prévision = 450 Réalisation = 479 Écart = +29 (Poids démographique des sites d'intervention et engouement de la population.	L'évaluation menée par l'équipe a été surtout qualitative et les entretiens avec les acteurs corroborent la réalisation de l'activité.
Activité 1.1.3 : Mise en place de six (6) plateformes multi-acteurs communales de prévention et de gestion des conflits et renforcement des capacités des membres sur la médiation, la prévention, la gestion des conflits, et la culture de la paix (FAO)	2023	2023	ONG locale (HIMMA), autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques et communautés locales.	Rapport disponible	Prévision = 6 Réalisation = 37 Écart = +31 (Rapprocher les mécanismes de gestion des conflits des communautés et forte inclusion des différents leaders d'opinion.	La mise en place des 6 plateformes a été ressortie dans certains entretiens mais l'équipe a constaté que les acteurs de façon globale en parlent très peu comme acquis
Activité 1.1.4 : Renforcement des capacités des chefs de canton, tribus et groupements et les cadres des commissions foncières sur les textes juridiques et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelle (UNFPA)	2022	2023	ONG APBE, consultants spécialistes en gestion des ressources naturelle et gestion pacifiques des conflits fonciers, autorités coutumières et administratives, services techniques et oulémas.	Rapport disponible	Prévision : 3 Réalisation : 3 Écart : 0	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
Activité 1.1.5 : Création et accompagnement d'espaces de dialogue et d'inclusion sociale (Espaces citoyens) (UNFPA)	2021	2023	ONG APBE, autorités coutumières et administratives, services technique et oulémas, la communauté bénéficiaire	Données numériques et rapport disponible	Prévision : 90 Réalisation : 90 (Ici il s'agit du nombre des animateurs locaux des espaces citoyens qui était de 90 mais dont le projet a	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation

					<p>augmenté 90 autres animateurs de sexe féminin pour coordonner ensemble avec les hommes les débats au sein des espaces. Notons également que ces espaces citoyens ont été équipés avec des matériels tels que : 90 panneau solaire de 320 volts, 90 batteries de 100 ampères, 90 amplis radio avec 4 baffles, 90 espaces digitalisé à travers la mise en place de 90 tablettes, 270 nattes de 3 place, 2700 chaises plastique.</p> <p>A cela s'ajoute la formation des 90 animateurs locaux des espaces citoyens sur le mécanisme de collecte de données sur l'outils ODK collecte.</p>	
<p>Activité 1.1.6 : Production et diffusion des messages sur la prévention et la gestion des conflits ruraux liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles en lien avec les thématiques de la consolidation : Citoyenneté, gestion non violente des conflits, mise en œuvre des résolutions 1325 et 2250 (UNFPA)</p>	2022	2023	ONG APBE, REPSFECO, autorités coutumières et administratives, services technique et oulémas, la communauté bénéficiaire	Rapport disponible	<p>Prévision : 450 personnes touchés</p> <p>Réalisation : + 450 personnes touchés</p> <p>Écart : cela se justifie par le fait que les messages, les résolutions 1325 et 2250 continuent d'être vulgarisés à travers les 90 espaces citoyens qui touchent des milliers des personnes à travers les débats intergénérationnels.</p>	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
<p>Activité 1.2.1 : Installation, équipement et formation de 90 commissions foncières de base (COFOB) inclusives et sensibles au genre dans les 90 villages d'intervention du projet (FAO)</p>	2022	2022	ONG locale (HIMMA), autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques et communautés locales.	Rapport disponible	<p>Prévision = 90</p> <p>Réalisation = 90</p> <p>Écart = 0</p>	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
<p>Activité 1.2.2 : Formation (recyclage) des membres de 3 commissions foncières départementales et 6 commissions</p>	2022	2022	SPR/CR(Formateur), HACP, services techniques régionaux et	Rapport disponible	<p>Prévision = 30</p> <p>Réalisation = 30</p> <p>Écart = 0</p>	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation

communales sur les textes régissant la gestion du foncier rural et la prévention des conflits ruraux (FAO)			départementaux, ONG locales.			
Activité 1.2.3 : Appui au renforcement des capacités des services techniques départementaux et communaux du MAG/MEL et du ministère de l'Environnement sur les techniques de prévention et de gestion pacifique des conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles (FAO)	2022	2022	HACP (Formateur), services techniques régionaux et départementaux, autorités municipales ONG locales.	Rapport disponible	Prévision = 30 Réalisation = 30 Écart = 0	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
Activité 1.2.4 : Mise en place d'une plateforme régionale de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles (FAO).	2022	2023	Agences de mise en œuvre, autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques régionaux et départementaux, ONG et communautés locales,	Signature de 2 arrêtés n° 060/GZ/SG du 29 novembre 2021 et n° 073/GZ/SG du 26 octobre 2022 fixant les dates de libération des champs dans la région de Zinder	Prévision = 2 Réalisation = 2 Écart = 0	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
Activité 1.2.5 : Appui à la révision de 6 Plans de Développement Communaux (niveau communal) pour prendre en compte des questions liées au changement climatique, aux ressources naturelles et au genre et à la gestion des conflits (FAO & UNFPA)	2023	2023	ONG locale (AIDD), autorités administratives, coutumières et municipales, services techniques régionaux, départementaux et communaux, et communautés locales.	3 PDC des communes de Gangara, Olléléwa et Dakoussa disponibles	Prévision = 6 Réalisation = 5 Écart = -1 (trois PDC révisés, deux PDC appuyés dans leur mise en œuvre par UNFPA étant donné qu'ils sont à jour et ils ont été appuyés dans la mise en œuvre à travers les activités d'autonomisation des jeunes et des femmes, la promotion du genre, les aspects liés au changement climatique, et des appuis à l'organisation des conseils municipaux et des évaluations de niveau d'exécution du PDC. Quant à la commune de Ténia dont la révision du PDC a été retardée par l'insécurité, le problème de réseau de communication, l'indisponibilité des autorités	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation

					municipales aux chefs-lieux de la commune et autres diverses raisons, Des dispositions avec la commune et les services techniques avec l'appui du projet sont déjà prises pour qu'il soit révisé avant fin novembre.	
Activité 1.2.6 : Appui à l'organisation et la tenue de 12 réunions communales (2 par commune) relatives au processus d'ouverture et fermeture des champs des cultures pluviales (FAO)	2022	2023	Agences de mise en œuvre, autorités municipales, services techniques régionaux et départementaux, ONG locales et communautés locales,	12 fora communaux d'appui au processus de libération des champs et à la descente précoce des animaux ont été réalisés entre 2021 et 2022 Rapport disponible	Prévision = 12 Réalisation = 12 Écart = 0	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
Activité 1.2.7 : Renforcement des capacités des jeunes (femmes et hommes) pour participer aux mécanismes communautaires de gouvernance inclusif (UNFPA)	2022	2023	ONG APBE, animateurs locaux des espaces citoyens, services techniques et communauté bénéficiaires.	Deux Rapport disponibles	Prévision = 180 jeunes touchés Réalisation = + 180 jeunes touchés En effet la formation à Ces formations tenues de façon ouverte au niveau de (bakin Birgi) ont permis de capter d'autres jeunes intéressés il en est de même pour la commune de tarka ou la session s'est tenue dans le village de tarka ebagam.	Confirmé par les entretiens Conduits par l'équipe d'évaluation
Activité 1.2.8 : Réalisation des supports de visibilité sur l'expérience du projet (un film de capitalisation, 2 articles.) (FAO) & (UNFPA)	2021	2023	Agences de mise en œuvre, ONG locales et prestataires de services	<ul style="list-style-type: none"> - Confection des t-shirt, casquette et hijab pour les femmes - Confection des page volt sur les huit thématiques du projet - Fiche de présentation du projet - Film de capitalisation des résultats du forum régional ; - Film de capitalisation des résultats du projet ; - Confection de 1500 T-Shirt 	Prévision : 450 par produits (t-shirt, casquette, Hijab) 8 pages volt par village Réalisation : 450 par produits (t-shirt, casquette, Hijab) 8 pages volt par village Participation à la réalisation d'un film de capitalisation.	Le film documentaire a été projeté pour l'équipe d'évaluation lors de la réunion de restitution des grands constats

Résultat 2 : L'autonomisation des jeunes et des femmes vulnérables est améliorée à travers l'appui à des moyens d'existence diversifiés et durables						
Activités 2.1.1 : Renforcement de capacités des femmes et jeunes producteurs sur les techniques de compostage, maraichage, techniques d'embouche et production avicole et piscicole (FAO)	2023	2023	ONG locale (CAPAN), autorités municipales, services techniques régionaux, départementaux et communaux, et communautés locales	150 producteurs dont 107 femmes formés sur les techniques d'embouche et 70 jeunes sur les techniques de production des Blocs Multi Nutritionnels Densifiés (BMND) Rapport disponible	Non réalisé	L'équipe a pu confirmer sur la base de déclarations le retard accusé dans l'octroi des kits pour opérationnaliser les formations et renforcements des capacités réalisés par le projet.
Activités 2.1.2 : Appui à la promotion des AGR et d'emplois ruraux verts (kits caprins, Kits volailles) aux femmes et hommes ayant initié des pratiques pertinentes (bonnes pratiques) de prévention et de gestion de conflits (FAO)			ONG locale (APBA), autorités municipales, services techniques communaux, et communautés locales.	128 Décortiqueuses ; 128 Presses à huile ; 128 Torréfacteurs ; 384 Nettoyeurs ou cribles d'arachide ; 320 Sacs d'arachide ; 320 Bassines en aluminium ; 192 Bâche de séchage au profit de 64 groupements féminins.	Non réalisé	Pour les activités d'autonomisation, globalement l'équipe a pu confirmer sur la base de déclarations le retard accusé dans l'octroi des kits pour opérationnaliser les formations et renforcements des capacités réalisés par le projet.
Activité 2.1.3 : Renforcement des capacités des jeunes (femmes et hommes) sur les techniques de recyclage des déchets plastiques, identification et promotion des emplois verts ruraux (UNFPA)	2022	2023	ONG APBE, GVD AFIQUE Autorités municipales, services techniques communaux, et communautés locales.	Rapport de mission d'identification des bénéficiaires disponible, rapport de formation des bénéficiaire disponible	Prévision = 270 bénéficiaires Réalisation =270 bénéficiaires formés et orientés vers des emplois verts porteuses. Écart	L'équipe a pu confirmer sur la base de déclarations le retard accusé dans l'octroi des kits pour opérationnaliser les formations et renforcements des capacités réalisés par le projet.
Activité 2.1.4 : Appui à l'opérationnalisation de 90 micro-entreprises au bénéfice des jeunes (femmes et hommes) dans les 6 communes d'intervention du projet (UNFPA)	2022	2023	ONG APBE, MUNICIPALITES, ET SERVICES TECHNIQUE	Rapports disponibles Listes des bénéficiaires disponibles	Prévision = 270 bénéficiaires des emplois verts, 150 bénéficiaires des kits embouche, 370 bénéficiaires des kits caprins, 120 bénéficiaires des kits petits commerces ,120 bénéficiaires des formation et appui sur la fabrication des savons et pommades ,60 bénéficiaires des taxi moto Réalisation Non réalisé, 270 bénéficiaires des emplois verts, 150 bénéficiaires des kits embouche, 370 bénéficiaires des kits	L'équipe a pu confirmer sur la base de déclarations le retard accusé dans l'octroi des kits pour opérationnaliser les formations et renforcements des capacités réalisés par le projet.

					caprins, 120 bénéficiaires des kits petits commerces ,120 bénéficiaires des formation et appui sur la fabrication des savons et pommades ,60 bénéficiaires des taxi moto.	
--	--	--	--	--	---	--

Source : FAONE et UNFPA

Appendice 4 : Théorie du changement reconstituée

